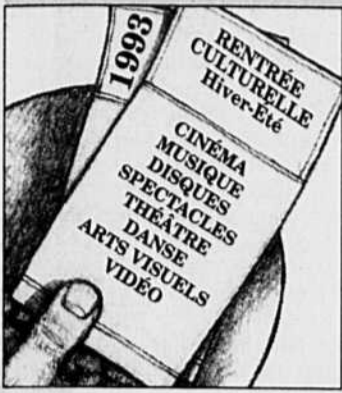


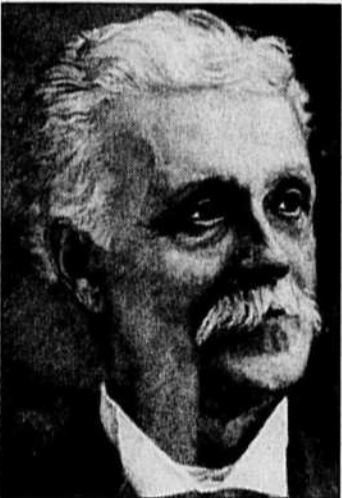


CULTURE



Une grande rentrée... ordinaire

Oui, il y a, ou plutôt il y avait la récession dont les échos se font encore entendre derrière les rideaux de scène. Mais, malgré les restrictions et les compressions budgétaires, c'est à un étonnant foisonnement de spectacles que nous assisterons dans les mois qui viennent. Notre Cahier du samedi y est consacré.



Arthur Buies, le gentleman chroniqueur

Grand orphelin, bohème et célibataire, Arthur Buies passa sa vie dans l'instabilité complète, entre le bonheur de connaître et le mal de vivre. L'édition de ses chroniques par les Presses de l'Université de Montréal nous offre la prose d'un des esprits les plus originaux du 19e siècle québécois, écrit Robert Lévesque.

Page C-21

ÉCONOMIE

Nationair complice d'Air Canada?

Et si Nationair se faisait complice d'Air Canada? Le président de Nationair résume la situation: «Je tire sur le marché, j'affaiblis davantage Canadien, Air Canada réplique en prétextant réagir à la concurrence, et il tue Canadien».

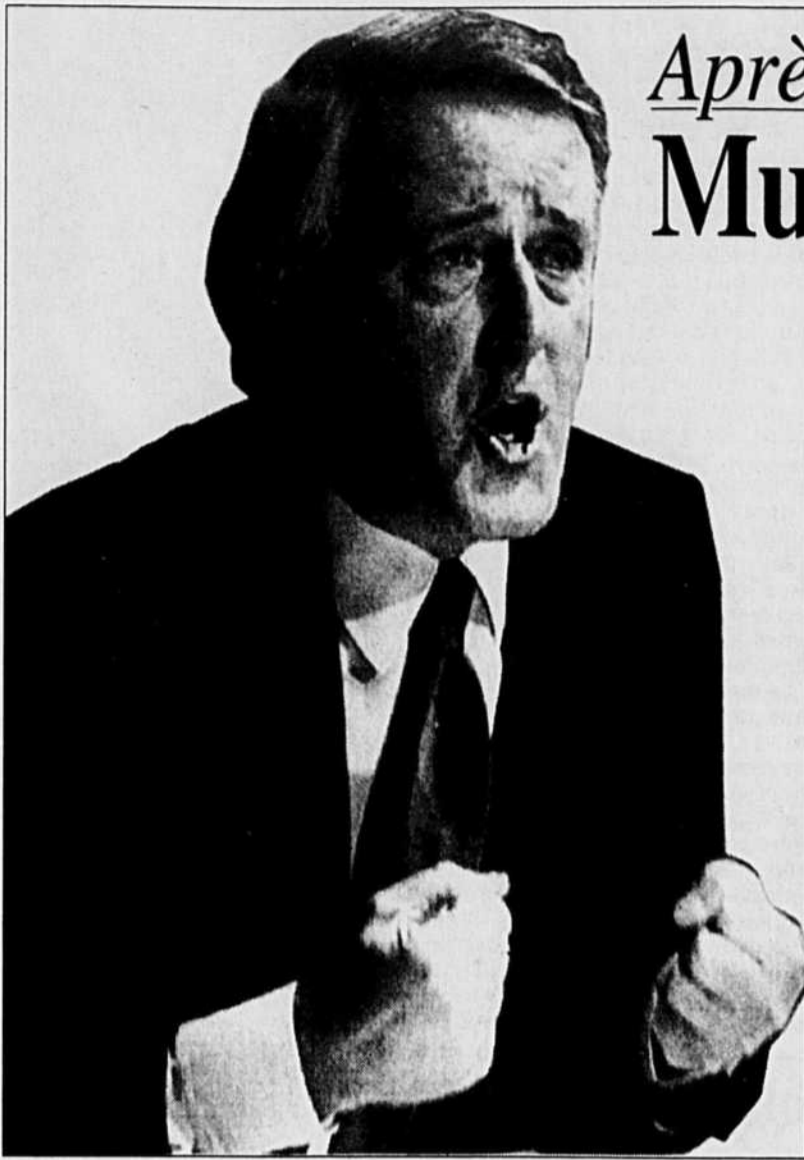
A lire en page B1

ÉDUCATION



J'aime l'école

Notre cahier spécial ÉDUCATION de 12 pages



Après deux mois de flottement Mulroney se ressaisit

- Il resterait en selle pour la prochaine élection
- Les aspirants doivent rentrer dans le rang

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

MALGRÉ les sondages et une conjoncture difficile, Brian Mulroney aurait résolu de rester en selle pour une troisième campagne électorale, ont indiqué au DEVOIR plusieurs sources bien placées dans la capitale fédérale.

Après deux mois d'incertitude, le premier ministre, indique-t-on, mettra son parti et ses députés sur un pied d'alerte la semaine prochaine en vue du déclenchement d'une élection n'importe quand à compter du 1er avril prochain.

Un remaniement ministériel d'envergure, un Discours du trône et un budget précéderaient le déclenchement d'une élection générale.

Le premier ministre mettra son parti sur un pied d'alerte la semaine prochaine. Dans les rangs de l'oppo-

sition, on s'attend généralement à ce que le vote ait lieu dès au mois de juin plutôt qu'à l'extrême limite de l'automne prochain.

En attendant, depuis le milieu de la semaine, des signaux destinés à mettre fin aux rumeurs de départ qui entourent Brian Mulroney depuis son échec référendaire ont commencé à être envoyés.

Le chef de cabinet du premier ministre Hugh Segal aurait ainsi enjoint en termes «sans équivoque» les principaux aspirants à sa succession de mettre un terme à leurs campagnes officieuses, indique-t-on de source ministérielle.

Quatre ministres, Perrin Beatty, Kim Campbell, Michael Wilson et Jean Charest, avaient commencé à tâter le terrain d'une course au leadership.

Après plusieurs semaines de flottements, l'entourage du premier ministre serait également rassuré sur ses intentions.

Voir page A-4 : Mulroney

Les jeunes du PQ veulent «brasser la cage»

Ce n'est plus le parti de la jeunesse, affirme leur président

Pierre O'Neill

INTITULÉ *Brassons la cage*, mis de l'avant par l'exécutif du comité national des jeunes du PQ, un document de réflexion porteur d'une virulente critique sera porté à l'attention des membres du conseil national du parti, dont les assises se tiennent en fin de semaine à Québec. «Le PQ n'est plus le parti de la jeunesse», proclame leur président, Christian Picard.

Le comité national des jeunes péquistes invite les dirigeants du parti à une profonde remise en question, à créer un environnement favorable aux jeunes, à élaborer une structure accueillante où ils seront associés aux grandes orientations et décisions politiques. «Nous désirons devenir le porte-parole des jeunes auprès du parti et non du parti auprès des jeunes», peut-on lire dans le document dont LE DEVOIR a obtenu copie.

Remontant jusqu'à la naissance du parti, rappelant quelques-uns des épisodes qui ont marqué



son évolution, les auteurs du texte insistent sur le rôle prépondérant qui leur a toujours été dévolu dans le passé. «Non seulement les jeunes étaient-ils les bienvenus au PQ, mais ce parti était le leur.

PHOTO JACQUES NADEAU
Christian Picard, président du Comité national des jeunes du Parti québécois

Pour René Lévesque, comme pour plusieurs leaders péquistes de sa génération, le PQ était l'unique porte-parole de la jeunesse du Québec sur le plan politique.

Un préjugé favorable qui, selon eux, a prévalu aussi longtemps que le parti est demeuré dans l'opposition. «Tant que le parti ne prit pas le pouvoir, tout était permis dans l'imaginaire des jeunes. Le fossé entre le discours du parti et ce que les jeunes voulaient était quasiment inexistant. Les jeunes sentaient que leur influence était significative. Le PQ, pour un jeune de l'époque, en plus d'être un instrument de régénérescence, était un lieu de haute socialisation où l'on se sentait chez soi, où le conflit intergénérationnel n'existait pas, puisque l'on possédait la force du nombre et que c'était en notre nom que l'on construirait un Québec neuf».

À travers cette analyse de l'évolution de leur parti, les jeunes péquistes constatent que leur influence a diminué, d'abord avec l'accession au

Voir page A-4 : Jeunes

Les Haïtiens commencent à se sentir moins seuls

Jesse Jackson leur apporte le soutien de la communauté noire américaine

Sylviane Tramier
Envoyée du DEVOIR

PORT AU PRINCE — S'il fallait une nouvelle preuve que décidément la communauté internationale se soucie du sort d'Haïti, elle est arrivée hier à Port-au-Prince, en la personne du révérend Jesse Jackson qui a mis pour la première fois le pied sur le sol haïtien.

Invité par la «Plate-forme haïtienne des organismes de défenses des droits humains» composée de proches du président Aristide, Jesse Jackson vient renforcer la conviction qu'ont les partisans du père Aristide que leur message a trouvé un écho dans la population noire américaine. «Le traitement spécial réservé aux réfugiés haïtiens aux États-Unis est perçu comme une discrimination envers toute la communauté noire», dit Paul Déjean, animateur d'un centre d'alphabétisation et membre de la Plate-forme.

S'il était arrivé un peu plus tôt dans la journée, Jesse Jackson aurait pu assister à l'aéroport à une scène qui à elle seule résume la situation de ces réfugiés. A deux reprises hier se sont posés des avions de Miami Air, amenant chacun 171 rapatriés. Aujourd'hui, ils arrivaient des Bahamas.

En rang, deux par deux, leurs baluchons à la main, ils sont conduits



Ces Haïtiens rapatriés attendent au bureau d'Immigration de l'aéroport de Port-au-Prince. Ils font partie des quelque 2000 réfugiés qui ont été refoulés de Cuba, des Bahamas et des États-Unis depuis un mois. Le sort qu'on leur réserve aux États-Unis commence à être vu comme une forme de discrimination par la communauté noire de ce pays.

par un responsable du Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) dans des installations de l'aéroport à quelques centaines de mètres de l'avion. Là, un par un, ils passent devant les autorités de l'immigration haïtienne qui vérifie leur identité, puis ils reçoivent de la Croix-Rouge un sac de trente livres de vivres (de l'huile, du riz, du sucre et de l'avoine) et une allocation de sept dollars US pour prendre le *tap-tap* qui les ramènera chez eux.

Le gouvernement haïtien est là aussi, discrètement. Une élégante responsable refuse de parler à la presse, mais distribue à chaque rapatrié un petit sac de papier contenant deux paquets de biscuits soda et sur lequel est inscrit: «Bienvenue Nan Peiyi ou — Ayiti Kontan Wé ou — Ayiti Bezwen ou».

Les rapatriés ont tous à peu près la même histoire à raconter: ils sont partis sur un bateau, certains ont payé 500 dollars pour leur passage. Ils ont été interceptés au bout de six à huit jours en haute mer, certains ont été déposés sur une île voisine des Bahamas. Ils ont été mis en prison, plusieurs mois, puis placés dans des camps de détention.

Sur le vol de l'après-midi, il y a beaucoup de femmes. Jeunes, la vingtaine à peine, parties seules pour Miami. Il y a Iranize, de Saint-Louis-du-Nord, près de l'île de la

Voir page A-4 : Haïti

“LA SIMPLICITÉ DE LA DISTINCTION”

...Françoise Kayler

SOCIÉTÉ café, 1415, rue de la Montagne, 987-8168, restaurant de l'HÔTEL VOGUE, Les Hôtels Senneville
Mentionnez cette annonce au Maître-d'Hôtel et recevez une surprise SOCIÉTÉ café!

L'éventuel rachat de France-Soir par Quebecor: les journalistes réjouis

Michel Dolbec
de la Presse canadienne

PARIS — L'éventuel rachat de France-Soir par le groupe Quebecor, tel que le rapportait LE DEVOIR cette semaine, réjouit les journalistes du quotidien français.

La direction du journal a beau prétendre que le «titre n'est pas à vendre», la Société des rédacteurs, qui regroupe les journalistes, croit qu'il l'est, au contraire, et se déclare ravie d'apprendre qu'il y a un acheteur.

«L'arrivée d'un nouveau propriétaire ne peut que nous réjouir, a expliqué hier le président de la société, Denis Solignac. Les choses vont plutôt mal en ce moment. Toute nouveauté ne peut que jouer en notre faveur.»

M. Solignac ne s'inquiète pas seulement des problèmes financiers du journal — qui perd près de 6,0 millions\$ par année — mais aussi de la dérive de sa politique rédactionnelle. Autrefois numéro un de la presse quotidienne française, France-Soir, propriété du puissant groupe Hersant, a progressivement glissé ces dernières années vers le sensationnalisme bas de gamme, qui fait la part belle au sexe, au sang et aux «bas instincts».

Denis Solignac espère que la venue éventuelle d'un «Français d'Amérique» à la tête du journal lui permettra de reprendre un peu de

hauteur et de renouer avec la «grande tradition du journalisme populaire».

«J'ai déjà lu le Journal de Montréal lors d'un voyage au Québec, ça m'a plutôt plu, dit-il. J'ai eu l'impression que c'était de la presse populaire dans la bonne tradition, qui sait faire une large place au fait divers sans tomber dans le sensationnalisme».

La Société des rédacteurs regroupe les trois quarts de la centaine de journalistes de France-Soir et défend leurs «intérêts moraux». Elle a donc un certain poids. Récemment encore, elle a réussi à bloquer une nouvelle politique rédactionnelle qui aurait encore davantage entraîné le journal vers le bas.

Le propriétaire de Quebecor Pierre Péladeau et son fils Pierre-Karl ont l'intention de venir à Paris en février pour explorer les possibilités d'entente avec le groupe Hersant. À la direction de France-Soir, on indique toutefois qu'«aucune rencontre n'est prévue pour l'instant».

Le tirage de France-Soir, qui tournait autour des 375 000 exemplaires dans les années 80, n'est plus que de 250 000 copies. Le groupe Hersant l'avait acquis pour environ 10 millions\$ dans les années 70.

La famille Hersant possède aussi Le Figaro, Le Dauphiné Libéré, Le Progrès et plusieurs magazines. L'ensemble du groupe de presse connaît de sérieuses difficultés financières.

Cigarettes: le PQ suggère de faire payer les taxes par les grossistes américains

Pierre April
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Les fabricants canadiens de cigarettes doivent faire payer la totalité des taxes à la consommation par les grossistes américains qui, eux, pourront ensuite réclamer un remboursement des gouvernements après avoir fait la preuve que la marchandise a bel et bien été vendue sur leur marché et non pas au Canada.

C'est cette solution que le porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu Jean Filion a proposé, hier, afin de mettre rapidement un terme au commerce illicite des cigarettes en sol québécois qui fait perdre, selon lui, près de 500 millions\$ à l'économie québécoise et non pas seulement 75 millions comme l'a déjà prétendu le ministre du Revenu Raymond Savoie.

De plus, pour vérifier au besoin l'exactitude des demandes de remboursement des grossistes, M. Filion a recommandé au gouvernement de remplacer sa police du tabac par une centaine d'inspecteurs du ministère du Revenu, une opération qui engagerait une dépense d'environ 5 millions\$.

«Une solution efficace et réaliste existe pour faire échec à la contrebande du tabac, a expliqué le député, il s'agit d'implanter un mécanisme de taxe en main remboursable au titre du tabac.»

Avec un taux de taxe spécifique de 4,52\$ par cent cigarettes, selon les chiffres rendus publics par l'op-

position, le gouvernement du Québec a encaissé des recettes fiscales sur le tabac en 1988-1989 atteignant 554 millions\$.

En 1992-1993, ce taux de taxes spécifique a été augmenté à 6,88\$ par cent cigarettes, soit une augmentation de 52%.

Malgré cette forte augmentation, les recettes fiscales prévues ne seraient que de 553 millions\$.

Le PQ a trouvé cette situation tout à fait anormale puisque compte tenu de la stabilisation de la consommation de tabac au cours des dernières années, les recettes fiscales auraient dû croître d'une proportion équivalente, soit de 275 millions\$.

À ce manque à gagner, M. Filion a ajouté des pertes de plus de 200 millions\$ reliées à la taxe de vente du Québec.

La solution logique devant une telle situation serait sans doute que les gouvernements fédéral et québécois envisagent de réduire les taxes de 2,50\$ pour un paquet de 25 cigarettes pour ramener le prix à un niveau comparable à celui de 1989.

«Dans la mesure où un tel geste favoriserait la réintroduction dans le marché légal d'une bonne partie du tabac vendu en contrebande, a expliqué M. Filion, on peut présumer qu'une telle réduction des



PHOTO ARCHIVES
Jean Filion, porte-parole de l'opposition officielle en matière de revenu.

taxes ne provoquerait pas une diminution réelle des recettes fiscales.»

C'est parce qu'il est peu probable que les gouvernements viennent à retenir cette solution que M. Filion a tenté depuis novembre dernier de vendre sa proposition de «taxe en main remboursable au titre du tabac».

«Toutes les ventes de tabac, sans

exception, seraient alors taxables chez le fabricant, a expliqué le député de Montmorency, incluant les ventes faites dans les réserves autochtones et à l'étranger. Le commerçant autochtone ou étranger pourrait par la suite demander un remboursement des taxes pour toutes les cigarettes pour fins de consommation dans la réserve autochtone ou à l'étranger.»

M. Filion estime que cette solution peut être imposée dans le cas des réserves même si les autochtones, qu'ils soient commerçants ou simples consommateurs, selon la Loi fédérale sur les Indiens, sont exemptés de payer des taxes.

Il ne voit pas non plus de problème au fait que les chefs autochtones, depuis quelques années déjà, défendent jalousement leur intégrité territoriale à tel point que les corps policiers, la GRC ou la SQ, et même les employés d'Hydro-Québec, n'osent plus pénétrer sur ces territoires.

Malgré cela, le député croit sérieusement que des vérificateurs du ministère du Revenu pourraient se présenter chez eux pour voir si ce sont bien des consommateurs autochtones qui ont acheté la marchandise et qu'elle n'a pas été vendue en dehors du territoire de la réserve.

«C'est une question de volonté politique, a-t-il conclu, il faut affirmer sa volonté de régler le problème. Si on ne veut pas qu'on laisse aller encore. Mais à un moment donné, il va falloir qu'il se passe des choses.»

Le projet de démolition du séminaire de Nicolet fait des remous

Caroline Montpetit

LE SUPÉRIEUR de la corporation du séminaire de Nicolet, Denis Fréchette, a l'intention de faire pression sur la ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frul-la-Hébert, pour empêcher la démolition de l'édifice du séminaire qui fait partie du patrimoine culturel québécois.

M. Fréchette réagissait ainsi à la récente décision du maire de Nicolet, prise conjointement avec le gouvernement du Québec, de raser l'aile droite de l'ancien séminaire, détruite par un incendie en 1973, en ruines depuis près de vingt ans. L'ancien séminaire de Nicolet,

acheté par l'État et transformé en Institut de police en 1969, fut construit entre 1827 et 1833, et a été la troisième institution classique d'Amérique.

Le patrimoine du séminaire, régi par la corporation et qui repose aujourd'hui au musée des religions de Nicolet, compte notamment une bibliothèque de quelque 125 000 volumes, regroupe toute collection des journaux anciens du Canada, certains tableaux de Suzor-Côté, des archives datant de 1664, ainsi que des objets usuels et religieux.

L'édifice du séminaire, bien qu'il fasse partie du patrimoine de l'institution, appartient pour sa part à l'Institut de police de Nicolet.

Détruite par un incendie en 1973, l'aile droite du séminaire de Nicolet n'a pas été réaménagée depuis cette date.

«Le ménage n'a jamais été fait et la mairie se plaint de la malpropreté de l'immeuble, poursuit M. Fréchette. Le gouvernement du Québec désire donc raser l'édifice jusqu'au bas des premières fenêtres, soit à sept ou huit pieds du sol, et poser un petit toit pour préserver le tout. Je demande que le toit soit posé sur l'ensemble des trois étages de l'édifice. S'il advenait que des fonds soient débloqués pour réparer l'ensemble de l'édifice, celui-ci pourrait ainsi servir à d'autres fins.»

Les murs de pierre de l'ancien

séminaire de Nicolet mesurent présentement quatre pieds d'épaisseur à leur base et environ deux pieds au sommet.

Lundi, M. Fréchette a l'intention de réunir d'urgence les cinq membres de la corporation pour rédiger sa demande à la ministre Hébert.

«Cette bâtisse a abrité le séminaire durant 160 ans, dit-il. Au cours de ces années, environ 11 000 étudiants l'ont fréquenté, au rythme d'environ 250 élèves à la fois. Lorsque l'Institut de police de Nicolet a emménagé dans ses murs, ils ont placardé les entrées pour éviter les courants d'air, mais les murs extérieurs de la bâtisse sont encore presque intacts.»

Création d'une commission de l'éducation en langue anglaise

Josée Boileau

LA MINISTRE de l'Éducation Lucienne Robillard a annoncé hier la création d'une commission de l'éducation en langue anglaise, répondant ainsi favorablement à l'une des recommandations du rapport Chambers dont le dépôt l'an dernier avait soulevé une vive controverse.

La nouvelle commission, qui porte mal son nom puisqu'il s'agit davantage d'un conseil, sera chargée d'aviser la ministre sur des questions d'ordre pédagogique touchant spécifiquement les écoles anglaises.

Mme Gretta Chambers, qui avait présidé le groupe de travail sur le

réseau scolaire anglophone dont le rapport porte son nom, présidera la commission.

Hier, elle soulignait que celle-ci n'était pas un organisme politique, ni même un interlocuteur du gouvernement du Québec.

«Nous discuterons de programmes, de manuels, de structures, précisait-elle. Ce n'est pas là que nous discuterons des amendements à la loi 101.»

Dans son rapport l'an dernier, le groupe de travail de Mme Chambers recommandait au premier chef d'élargir l'accès à l'école anglaise à tous les enfants d'immigrants provenant de pays anglophones. Cette proposition avait relancé un douloureux débat qui doit se trancher

cette année alors que l'on attend à cet égard les décisions du ministre Claude Ryan, responsable de la loi 101.

Mme Chambers, qui est chancelière de l'Université McGill, a toujours espéré que la proposition soit acceptée par le gouvernement du Québec. D'ici là, sa commission s'en tiendra strictement à ce qui touche aux services éducatifs en anglais.

Tout en suivant le même programme que le réseau français, le réseau anglais rencontre des problèmes qui lui sont spécifiques, précise-t-elle.

La commission s'est ainsi donné pour première tâche de répertorier les manuels et le matériel didactique actuellement disponibles en

anglais dans les écoles primaires et secondaires, car on y manquerait de matériel original. Le marché est si restreint que les éditeurs s'en remettent surtout à la traduction de matériel français, d'indiquer Mme Chambers.

Le premier avis de la commission sera remis à la ministre Robillard en juin.

La commission est composée de 15 membres, représentant des comités de parents, des commissions scolaires et des enseignants.

La nouvelle sous-ministre adjointe pour la communauté anglophone — autre recommandation du rapport Chambers qui a été accordée — siègera également à la commission.

EN BREF

La couche d'ozone amincit toujours

OTTAWA (PC) — L'épaisseur de la couche d'ozone protectrice au-dessus de Toronto — une ville considérée comme typique de l'est du Canada — a atteint son plus bas niveau jamais enregistré en janvier, révélait le Service de l'environnement atmosphérique, hier. La couche d'ozone surplombant Toronto était cette semaine 21% plus mince que son niveau d'avant 1980 pour le mois de janvier, a signalé l'agence fédérale. Le record précédent pour un mois de janvier était de 17% sous la normale, en 1985. Au-dessus d'Edmonton, ville représentative de l'Ouest canadien, la couche d'ozone était 19% plus mince que le niveau d'avant 1980 en janvier.

Un projet de loi peu dangereux pour les consommateurs

SHAWINIGAN (PC) — Le projet de loi sur la protection des renseignements personnels, tel que déposé à Québec, ne rendrait absolument pas la vie difficile aux consommateurs, a estimé hier Mme Madeleine Plamondon, du Service d'aide au consommateur (SAC) de Shawinigan. Elle réplique aux prétentions contraires publiées cette semaine par la firme Equifax Canada, une agence américaine qui détient le monopole (ou presque) du com-

merce de renseignements personnels à travers l'Amérique. «Il est urgent de passer cette loi avant les élections parce qu'après, il sera très difficile de le faire. Nous risquons de recommencer à neuf avec des commissions parlementaires, sans compter les influences nouvelles qui s'en suivent habituellement», insiste la directrice du SAC.

Crosbie veut une entente sur la pêche en haute mer

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le ministre des Pêches et des Océans du Canada, John C. Crosbie, a exhorté hier les représentants de 57 pays à collaborer à la conclusion d'une entente internationale sur la conservation des ressources halieutiques en haute mer. Le ministre a pris la parole à Saint-Jean, au début d'une réunion de trois jours à laquelle participent des pays préoccupés par les répercussions de la pêche en haute mer sur les ressources qui se trouvent à l'intérieur de la zone de 200 milles. M. Crosbie a insisté sur la nécessité de partager des préoccupations et des objectifs communs quant à la conservation et à la gestion réelles des stocks chevauchants et des grands migrateurs, en haute mer. Il s'agit d'une rencontre consultative en prévision d'une conférence qui se tiendra au cours de l'année, sous l'égide des Nations unies.

Avis public

Ville de Montréal

COMITÉ DE LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL

Jeudi le 28 janvier 1993
9 heures 30
Salle du Conseil

Thème: Étude des propositions susceptibles d'améliorer et de moderniser les règles de procédure d'assemblée du Conseil et de ses commissions.

Une période de questions réservée au public est prévue lors de cette assemblée.

Hôtel de Ville
Montréal, le 28 janvier 1993

Léon Laberge
Greffier de la Ville

CÔTÉ SOLEIL

ESPAGNE-PORTUGAL

COSTA DEL SOL/COSTA DO ESTORIL 1230 \$*

14 jours/1230\$* à 1264\$* jusqu'au 18 mars 93

Montréal/Lisbonne/Malaga/Lisbonne/Montréal

Aparthôtels (Benalmadena 7 nuits/Cascais 6 nuits)

Transferts aéroports/hôtels

AVION ET AUTO 757 \$*

7 jours/757\$* à 940\$

jusqu'au 16 mai 93

Montréal/Lisbonne/Montréal

Voiture 7 jours - Aparthôtel (1 nuit)

Voiture 7 jours additionnels: jan.-mars 74\$; avr.-mai 145\$

Voitures avec km illimité, assurance, exonération de dommages pour collision.

Consultez votre agent de voyages!

*Prix par pers. occ. double, selon date de départ. Toutes taxes incluses.

AIR PORTUGAL

Permis du Québec

★ ★ ★ ★ ★

RÉDACTEURS EN CHEF

Le samedi à 18 h

Animée par Francis Fox, une émission qui réunit, chaque semaine, journalistes, politologues et diplomates des cinq continents pour un tour d'horizon des grands événements dans le monde.

Diffusé au Canada, aux États-Unis, en Amérique latine et dans les Caraïbes, c'est un débat sur l'actualité. À TV5, câble 15*.

Produit par Larry Shapiro - Les Affaires Mondiales en collaboration avec TV5.

LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

* Peut varier. Consultez votre câblodistributeur.

TOUT UN DÉBAT !

La fusillade d'Oka était impossible à prévoir, affirme l'agent Dumas

Danny Veat

NI LES INTERVENTIONS antérieures de la Sûreté du Québec auprès de la communauté Mohawk, ni le calme qui avait régné jusqu'à dans la pinède d'Oka ne laissent croire aux agents de la SQ que des coups de feu seraient tirés le matin du 11 juillet 1990 et entraîneraient la mort du caporal Marcel Lemay.

«Jamais au grand jamais, je n'aurais cru que quelqu'un tirerait sur nous», a dit un agent de la SQ, Pierre Dumas, lors de l'enquête du coroner Guy Gilbert.

Toutefois, l'agent Dumas est demeuré incapable d'établir qui, des Mohawks ou de la SQ, ont tiré les premiers le matin du 11 juillet 1990.

Membre du groupe d'intervention de la SQ, l'agent Dumas s'est retrouvé, hier, pour une troisième journée devant le coroner Gilbert dans le cadre de son enquête sur les circonstances entourant la mort du caporal Marcel Lemay.

Cette fois, l'agent Dumas a dû répondre aux questions de l'avocat des Mohawks, Richard Corriveau, qui s'efforçait de démontrer que le climat n'était nullement à l'affrontement le 11 juillet 1990. Par ces questions, l'avocat a voulu établir que la SQ avait tiré les premiers coups de feu ce matin-là et provoqué ainsi une riposte des Mohawks. Toutefois, incapable d'identifier la provenance des coups de feu, l'agent Dumas n'a pu clarifier qui, des Mohawks ou des agents de la SQ, avaient tiré les premiers.

Dans un véritable cri du coeur, l'agent Dumas a exprimé son incompréhension face à la fusillade du 11 juillet. Il a raconté que les membres du groupe d'intervention de la SQ étaient intervenus à deux ou trois reprises sur les territoires mohawks avant la crise de l'été 1990. En conséquence, les agents de la SQ savaient que les Mohawks possédaient des armes, dit-il. Toutefois, jusqu'au matin du 11 juillet 1990, ces armes auraient davantage servi à faire peur qu'elles représentaient une réelle menace. «Ils nous les montraient mais ne les utilisaient jamais», a dit l'agent Dumas.

C'est pour cette raison que seul un «extrémiste» a pu tirer sur les agents de la SQ, croit-il. «Les autres Mohawks étaient en désaccord, ils ne voulaient pas de cela», a-t-il dit.

La balle de calibre .223 qui a tué le caporal Marcel Lemay ne provient pas d'une arme de la Sûreté du Québec, a rappelé au coroner Gilbert un expert en armes à feu et en projectiles.

Lors de son témoignage coloré, cet expert, Roger Granger, a affirmé que le caporal Lemay a été atteint d'une balle de calibre .223 utilisé normalement par des militaires.

Ces propos concordent avec les conclusions du rapport d'investigation du coroner Paul Dionne, remis le 27 mai 1991. Le rapport concluait que les projectiles des armes de la SQ étaient différents de la balle trouvée dans le corps du caporal Lemay. «Cette expertise élimine la possibilité que le caporal

Lemay ait été abattu par un projectile provenant de l'arme d'un de ses compagnons ou qu'il ait pu décharger son arme contre lui», concluait le rapport.

L'expert, Roger Granger, a toutefois ajouté des détails croustillants sur la vente des balles aux conclusions du rapport d'investigation.

La balle qui a tué le caporal Lemay est une balle de calibre .223 de type «full metal jacket», utilisée la première fois par les Américains au Vietnam. Or, comment ces balles se sont-elles retrouvées à Oka? Elles auraient été vendues à rabais sur le marché américain, par l'entremise de magazines sur les armes.

Le fabricant de ce type de munitions, l'entreprise québécoise Industries Valcartier Industry, a produit en 1985, 1986 et 1987 quelque 15,5 millions de cartouches de calibre .223 pour l'armée américaine. Des lots de ces munitions lui ont été retournés parce qu'elles ne satisfaisaient pas aux normes de l'armée américaine. Or, un fournisseur californien a acheté ces munitions à rabais et les a vendues sur le marché commercial. Elle aurait ainsi pu se retrouver sans peine à Oka, un certain matin de juillet 1990.

L'enquête du coroner se poursuit mardi et mercredi prochains.

Les procureurs des diverses parties présentes à l'enquête continuent de naviguer à vue. Ils n'ont toujours pas obtenu une liste des témoins qui devront se présenter devant le coroner. Ils ont appris toutefois que le maire d'Oka, au coeur des événements de l'été 1990, témoignera le 2 février prochain.



La fraude coûte chaque année quelque 5 millions\$ à la STCUM.

PHOTO ARCHIVES

Un chauffeur refuse de vérifier si les passagers paient la somme exacte

Pierre Cayouette

UN ÉCRITEAU installé dans un autobus de la STCUM laisse croire aux fraudeurs qu'ils pourront désormais voyager en toute quiétude. Le message prévient les usagers que le chauffeur n'est pas tenu de vérifier si le passager paie la somme exacte, étant donné le système de perception désuet.

Affiché bien en vue à l'avant d'un autobus desservant la ligne 55 (boulevard Saint-Laurent), l'écriteau se lit comme suit: «La STCUM n'a pas autre choix que de faire confiance à sa clientèle, vu son système de perception désuet. Notre chauffeur n'est pas tenu de faire la vérification pour la même raison. Merci. La direction de la STCUM».

Mise au courant par LE DEVOIR, la direction de la STCUM a nié être l'auteur du message et a aussitôt déclenché une enquête interne afin d'en retracer les responsables.

«Il s'agit d'un geste isolé. Nous n'en connaissons pas la source et nous cherchons à la retracer. Il n'y a aucun mouvement généralisé en ce sens», a dit M. Jean Savard, porte-parole de la STCUM.

«Nous avons des raisons de croire qu'il s'agit de l'initiative d'un employé, possiblement un chauffeur, et que ce dernier retire l'écriteau à la fin de son quart de travail», a-t-il poursuivi.

Le président de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la STCUM, M. Maurice Vézina, a précisé qu'il n'y avait «aucune directive syndicale à cet effet».

M. Vézina s'est toutefois empressé de mettre en doute la bonne foi de la direction qui prétend tout ignorer de l'affaire.

«J'ai du mal à croire qu'aucun inspecteur de la STCUM n'ait vu cet écriteau. Nous, du syndicat, avons un espace réservé dans les véhicules pour afficher nos messages. Dès que nous empêtons, un inspecteur nous le signale et les

contrevenants sont punis», a ajouté M. Vézina.

Le directeur général de la STCUM, M. Treflé Lacombe, n'a pas répondu aux appels du DEVOIR, hier.

La fraude coûte chaque année quelque 5 millions\$ à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

L'an dernier, plusieurs cadres de la Société de transport avait participé à une vaste enquête afin de déterminer avec précision le taux de fraude chez la clientèle.

Les auteurs de la recherche ont reporté leurs résultats sur une «journée moyenne». Ils en font état dans une publication interne.

Ils concluent qu'au cours d'une journée moyenne de travail, un chauffeur transige avec 316 clients. Sur ces 316 passagers, 209 utilisent la carte mensuelle autobus-métro (CAM), 18 paient avec un ticket, 31 paient en espèces et 32 présentent une correspondance. Deux personnes en moyenne passent carrément sans payer.

Sur les mêmes 316 passagers, notent les auteurs de l'enquête, 22,5 passagers commettent une «non-conformité» ou fraudent la STCUM. Le manque à gagner s'élève à 6,95\$ par chauffeur par jour. Un chauffeur perçoit en moyenne 184\$ par jour.

Les passagers surpris à passer sans payer sont passibles d'amendes pouvant aller jusqu'à

500\$, pour la première offense, et jusqu'à 1000\$ pour les récidives.

Dans l'espoir d'endiguer, à tout le moins d'atténuer, le problème de la fraude, la STCUM envisage d'installer de nouveaux équipements de perception.

Un système de perception électronique permettrait de récupérer environ 60% du manque à gagner actuel causé par la fraude, estime la STCUM.

Les boîtes de perception électroniques installées dans les autobus permettent de contrôler fort efficacement le paiement en espèces. Aussitôt l'argent déposé dans la boîte, le montant est affiché dans une petite fenêtre.

Les nouvelles installations de perception coûteront entre 40 et 60 millions \$, a rappelé hier M. Jean Savard. La STCUM s'en remet au gouvernement du Québec à qui elle demande de financer le projet.

Les intervenants s'unissent pour stopper la violence dans Hochelaga-Maisonneuve

Caroline Montpetit

LA VILLE de Montréal, les conseillers municipaux du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve, la Commission des droits de la personne du Québec et le poste 52 du service de police de la CUM, ainsi que le commissaire Robert Cadotte, du district scolaire no 8, ont joint leurs efforts pour lancer un programme de prévention de la violence dans les cours d'école et les parcs de ce quartier.

Ce projet, qui sera régi par le tout nouveau comité de prévention de la violence dans les écoles d'Hochelaga-Maisonneuve, bénéficiera d'une somme de 28 000\$ tirée à même les budgets discrétionnaires des conseillers municipaux impliqués dans le dossier.

Le projet, basé sur le programme scolaire de réaménagement des parcs et des écoles lancé par le groupe Pacjou, la semaine dernière, est destiné aux sept écoles primaires de ce district.

Il tente de répondre aux récriminations présentées par les parents au cours d'une enquête menée dans ce quartier.

Au cours de cette enquête, les parents se sont plaints de la violence ayant cours dans les parcs d'Hochelaga-Maisonneuve, de la présence d'adolescents belliqueux, du mauvais éclairage y régnant, ainsi que de l'absence de loisirs organisés durant une bonne partie de l'année.

Les sommes engagées par les conseillers municipaux dans ce dossier visent à financer la réalisation des projets présentés par les élèves

dans le cadre de ce programme scolaire, qui pourrait être mis à l'horaire par les professeurs de tous les paliers du primaire.

«Ce ne sont pas tous les projets présentés par les enfants qui seront réalisés, et les enfants qui seront choisis pour l'exécuter ne travailleront pas nécessairement dans leur propre cour d'école ou dans le parc voisin de leur école», explique Diane Barbeau, conseillère municipale impliquée dans le dossier.

Pour sa part, le directeur du poste 52 du service de police de la CUM, M. Michel Sarrazin, a décidé de déléguer dans chaque classe qui en fait la demande un policier qui aura pour mission d'expliquer aux jeunes quels sont les règlements actuellement en vigueur dans les parcs.

De son côté, le président de la Commission des droits de la personne du Québec déléguera une professionnelle pour expliquer aux enfants ce qu'est une Charte des droits et quels sont les motifs de discrimination.

Le programme de Pacjou pourrait être appliqué dans les sept écoles primaires du district d'Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que dans la dizaine de parcs de ce quartier.

«Les directions et les comités de parents des écoles ont déjà donné leur appui au projet. Mais il reviendra aux professeurs de décider s'ils le mettent ou non au programme», poursuit Mme Barbeau.

La semaine dernière, le ministre de l'Éducation du Québec a donné son appui au programme scolaire de Pacjou.

Le dépotoir Miron ne mettrait pas la santé des résidents en danger

UNE ÉTUDE sur la toxicité des biogaz brûlés au dépotoir Miron effectuée par le Département de santé communautaire de l'hôpital Sacré-Coeur, conclut qu'il n'y a pas d'émissions nocives pouvant mettre en danger la santé des résidents du quartier.

Un des auteurs de l'étude a indiqué hier qu'il n'y avait pas plus d'émissions nocives pour la santé provenant de la combustion des biogaz de la carrière que n'en dégagent les automobiles roulant sur l'autoroute Métropolitaine.

Une étude avait été commandée par la Ville de Montréal pour évaluer la quantité de certaines substances, émises lors de la combustion des biogaz, pouvant devenir cancérigènes lorsque retrouvées en grande concentration dans l'air.

En mai dernier, un rapport émis par un subalterne de la CUM laissait entendre que la mauvaise combustion des biogaz pouvaient entraîner le rejet à l'air libre de furannes et de dioxines, des substances hautement cancérigènes pour l'être humain.

VOLVO

Pour un temps limité

Profitez en janvier 1993

Garantie 5ans

120,000 km

sur les modèles 1993

240 - 940 - 960

VOLVO SÉCURITÉ AVANT TOUT	VIP <small>Programme de fidélité</small>	
ST-HYACINTHE Automobiles Chicoline Inc. 855, rue Johnson (514) 875-3999	ST-HUBERT Lemenn Automobile Ltée 3839, boul. Taschereau 678-1220	MONTRÉAL Uptown Auto Ltée 5055, rue Paré 737-6666
ST-LÉONARD John Scotti Auto Ltée 4330, rue Jarry Est 725-9394	LAVAL Boulevard St-Martin Auto 1430, boul. St-Martin 667-4960	STE-AGATHE Garage Frankle Inc. 180, rue Principale (819) 326-4775

Université de Montréal

Les Bourses de 1^{er} cycle

5 bourses de 5 000 \$

10 bourses de 2 500 \$

30 bourses de 1 500 \$

Ces bourses sont réservées à des étudiants du collégial qui s'inscrivent à l'Université de Montréal. Elles sont renouvelables pour toute la durée des études de 1^{er} cycle.

Date limite de réception des dossiers
1^{er} mars 1993.

Les formulaires sont disponibles dans les cégeps et dans les collèges aux services d'aide financière et au bureau de M. Yves Therrien, Secrétaire, Comité d'attribution des bourses de 1^{er} cycle, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3J7.

LAURENT BOUCHARD

Oeuvres récentes
Du 23 janvier au 6 février

Avec la participation du ministère des Affaires culturelles du Québec

Galerie Elea London

1616, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1R9 • (514) 341-1444
Membre de l'Association Professionnelle des Galeries d'Art de Montréal

JEAN-YVES RIVARD

COLLOQUE

L'INFORMATION :
POUR UN
ÉQUILIBRE
ENTRE L'INTUITION
ET L'ANALYSE

19 MARS 1993
MONTRÉAL
HÔTEL RADISSON
GOUVERNEURS

Conférenciers :

Ann Langley, professeure
Université du Québec à Montréal

Michel Magnan, professeur
Université du Québec à Montréal

Robert Rousseau, professeur
École de psychologie
Université de Laval

James B. Thomas,
Assistant professor
The Pennsylvania State University

Information :
Lise Lamothe

Inscription téléphonique au préalable:
Monique Janelle
(514) 343-7937

Département d'administration de la santé
Faculté de médecine
Université de Montréal

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Mulroney

«Le sentiment est qu'à compter de la semaine prochaine, on reprend les choses en main», raconte un proche de l'entourage du premier ministre au sujet de l'atmosphère qui règne dans les bureaux de l'édifice Langevin.

Le premier ministre a également confirmé de vive voix à des membres de son caucus son intention de rester à leur tête pour une autre campagne électorale.

Selon plusieurs députés, il ne fait désormais aucun doute dans leur esprit que Brian Mulroney n'entend pas céder sa place d'ici la prochaine élection.

Au cours des derniers mois, Brian Mulroney a souvent comparé sa situation à celle de l'ancien premier ministre québécois René Lévesque au lendemain du référendum de 1980.

L'hypothèse de pouvoir remporter une victoire électorale malgré sa défaite référendaire serait finalement celle qu'il a retenue.

Plusieurs conseillers du premier ministre sont également d'avis que le peu d'engagement de la population à l'égard de ses adversaires libéraux et néo-démocrates lui donne des chances de renverser la vapeur.

A tout événement, si la volonté de rester en poste du premier ministre se confirme définitivement, ce sera le signal d'une activité parlementaire et politique frénétique.

Brian Mulroney rencontrera ainsi son cabinet restreint jeudi prochain au lac Meech et son caucus pendant la fin de semaine suivante.

De leur côté, les deux partis d'opposition tiendront également des caucus la semaine prochaine. Aussi bien Jean Chrétien qu'Audrey McLaughlin entendent commencer à dévoiler des pans importants de leur programme électoral dès la semaine prochaine.

Quant au Parlement fédéral, il reprendra ses travaux le 1er février.

◆ Jeunes

pouvoir en 1976. Puis, que la situation s'est irrémédiablement gâchée dans le cours du second mandat (1981-1985). «Contrairement au début des années 70, le Parti québécois n'était plus le parti des jeunes».

Le document du comité national des jeunes tente de sonner l'alarme. «Le cynisme et l'indifférence guettent les jeunes d'aujourd'hui». Les auteurs affirment avoir observé, au cours des trois dernières années, une «désacralisation» du politique. Et tout en reconnaissant que le projet de souveraineté véhicule un grand potentiel de mobilisation, ils y portent un regard impitoyable: «En adhérant à la souveraineté, le jeune d'aujourd'hui ne fait pas nécessairement sien un projet inventé par la génération précédente. Il s'inscrit d'abord et avant tout dans une continuité historique en répondant à l'appel de ses ancêtres».

Étudiant en histoire à l'Université de Montréal, Christian Picard est président du comité des jeunes du PQ. Étudiant en droit à l'Université McGill, Stéphane Éthier en est directeur des communications. En entrevue cette semaine au DEVOIR, ils ont renchéri sur les critiques formulées dans le document de réflexion.

Sans la moindre hésitation, ils reconnaissent que le Parti libéral du Québec a su procurer à ses jeunes une structure «plus attirante» avec une représentation garantie de 33% sur toutes les instances du parti, notamment sur la délégation des congrès pléniers.

Au PQ, le comité des jeunes du PQ compte 19 000 des 130 000 membres du parti. Et pourtant, ils ne jouissent pas d'une représentation garantie dans les instances. Leur président n'est pas membre de l'exécutif national et s'il veut être délégué à un congrès plénier, il doit se faire élire par une association de comté. Depuis quelques semaines, la direction du PQ a mis en œuvre six groupes de travail pour l'élaboration du manifeste qui constituera en quelque sorte le programme politique et électoral du parti. Or, les jeunes n'y sont d'aucune façon associés. Ils doivent se présenter dans les réunions de comté et tenter de faire traduire leurs aspirations dans des résolutions qui seront plus tard acheminées au congrès, mais dont ils perdront en cours de chemin la paternité. Parce que le comité des jeunes a le droit d'acheminer seulement trois résolutions au congrès plénier du parti. Enfin, les ressources financières allouées annuellement au comité des jeunes n'ont cessé de décroître depuis sa mise sur pied en 1987, par rapport au budget total du parti.

La question de la place des jeunes dans le parti alimentera les délibérations du conseil national du week-end. Le comté de Richelieu pilote une proposition d'amendement aux statuts, visant à ce que le président des jeunes siège d'office à l'exécutif national. Un amendement qui nécessitera évidemment le feu vert du congrès plénier de l'automne prochain.

En guise de baume sur leurs angoisses existentielles, les jeunes péquistes ont vu l'exécutif national déposer une résolution visant à accroître le budget de tous les comités nationaux, y compris le leur. Mais leur président, Christian Picard, appréhende une vive résistance. Il croit savoir que les délégués de Montréal-Centre, région qu'il qualifie de «conservatrice», s'y opposera avec tous les autres éléments réactionnaires du conseil national.

Chez les libéraux, ce sont les jeunes qui élisent leur leader, ce qui lui donne une plus grande légitimité dans les instances du parti, estime Christian Picard qui, lui, a été élu par les quelque 300 délégués du conseil national de Hull, en mai dernier. Après son élection, il n'était pas prévu qu'il puisse prendre la parole. Il a insisté, s'est imposé, est monté au podium et, regardant M. Parizeau droit dans les yeux, a réclamé une place au conseil exécutif et une augmentation du budget des jeunes.

Franc-tireur, Christian Picard n'entend pas lâcher prise et promet de continuer à brasser la cage. Les jeunes péquistes tiendront leur congrès les 20 et 21 février à Lévis et ne cachent pas qu'il pourrait bien émaner quelques conclusions révolutionnaires. Ils entendent élaborer leur propre projet de société.

◆ Haïti

Tortue, un des points de départ des candidats au naufrage. Son frère lui a payé sa place sur le bateau. Elle dit qu'elle ne repartira pas, car elle a connu la misère aux Bahamas. Mais d'autres partiront encore.

«C'est absurde et sans espoir», dit Joseph Merx, délégué HCR. Ils

paient pour partir, on les rapatrie à grands frais et ils vont repartir à la première occasion. On a l'impression de travailler pour rien.»

Joseph Merx est à Port-au-Prince depuis dix jours, il a servi de comité d'accueil à 1500 personnes, rapatriées sur dix vols organisés par le HCR, dont huit provenaient de Cuba et des Bahamas. Ces personnes sont des rapatriés volontaires, les seuls dont s'occupe le HCR. Les autres, celles qui ont été refoulées par les garde-côtes américains, arrivent dans le port de Port-au-Prince. «Depuis le coup d'Etat, on a accueilli 30 000 personnes refoulées dans le port», dit Bernard Huon, membre de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge.

Après 16 mois de dictature militaire en Haïti, la crise politique qui paralyse le pays paraît avoir atteint un tournant et chacun retient son souffle. Partagés entre l'inquiétude et l'espoir, le regard tourné vers Washington et conscients que les prochaines semaines seront cruciales, les Haïtiens avaient ces derniers jours les yeux Chimène pour le président Clinton.

Le délabrement économique et l'incertitude politique ont tari le tourisme et vidé les hôtels. Plusieurs ont d'ailleurs carrément fermé. Les journalistes, le coopérants et les 38 observateurs de l'Organisation des États américains (OEA), qui se relaient depuis le coup d'Etat au chevet d'Haïti avec toujours le même diagnostic, sont à peu près les seuls clients. Pour les taxis qui attendent le rare chaland, la perspective de voir arriver le contingent de 500 observateurs de l'ONU n'est pas qu'un nouveau développement politique, c'est une bonne nouvelle pour les affaires: «Ils vont avoir besoin de chauffeurs, cé moun-là!».

En attendant la manne onusienne, les gens s'organisent entre les coupures de courants, quotidiennes, la course au ravitaillement d'eau, potable et non potable, qui fait défaut. Isolés sur le plan diplomatique, le régime des putschistes préside à un pays qui se dégingle sur le plan économique. Et pas tellement à cause de l'embargo, du reste partiel et largement contourné. Mais les investissements étrangers et nationaux sont quasi nuls et chacun sait qu'il en ira de même tant que l'insécurité régnera.

Venu rencontrer «les protagonistes» de la crise haïtienne, le révérend Jackson a répété, à son arrivée à Port-au-Prince, ce que disent avec insistance depuis quelques jours la communauté internationale, l'ONU et les États-Unis et qui est musique aux oreilles d'une large partie de la population haïtienne: «La démocratie doit être rétablie et Aristide doit rentrer au pays.»

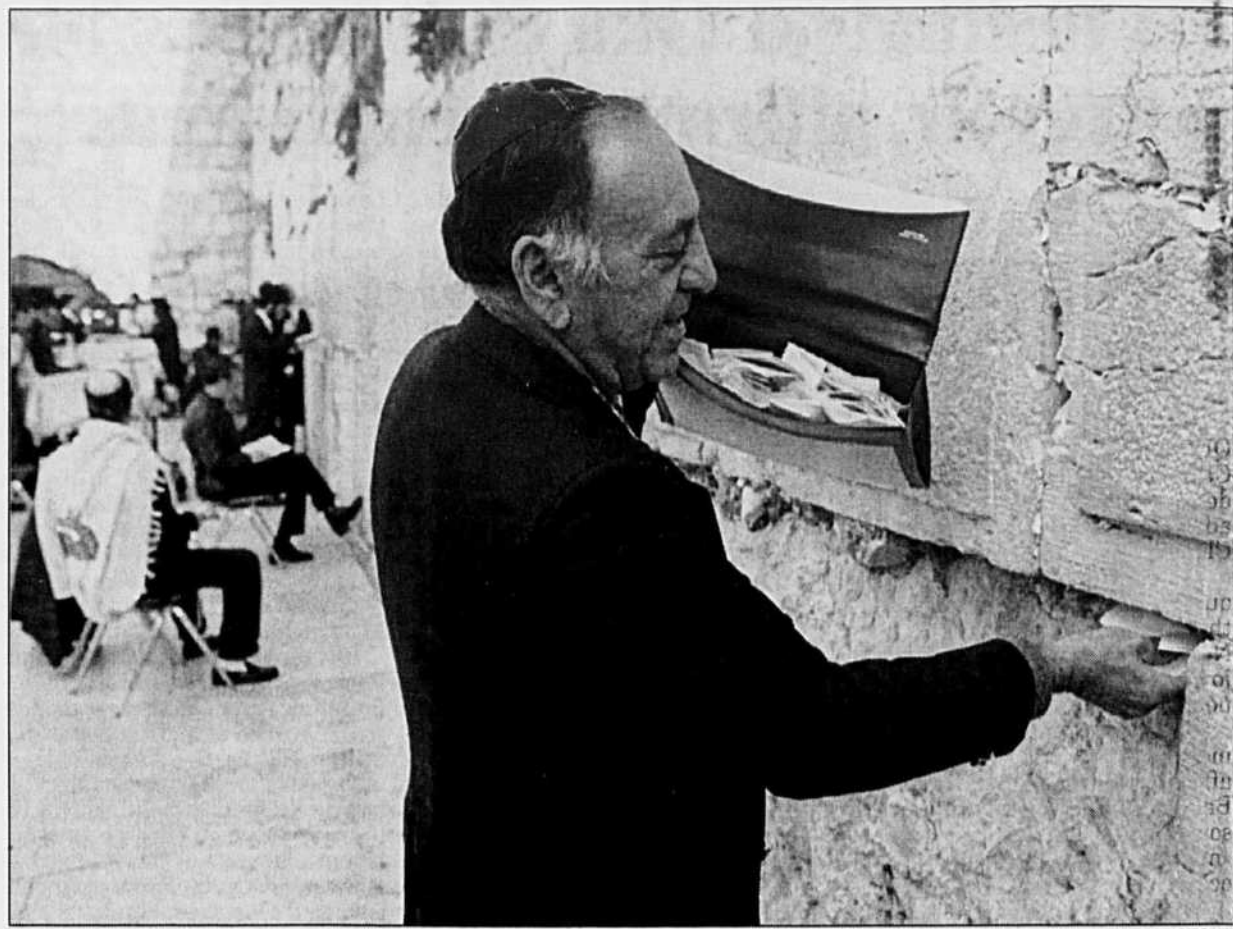
◆ Clinton

aux producteurs canadiens en droits déjà perçus.

Mercredi, le nouveau président américain Bill Clinton est entré officiellement en fonction. Au cours de la campagne, M. Clinton s'était engagé à lutter en faveur de lois sévères afin de protéger les intérêts commerciaux américains.

Toutefois, l'ambassade canadienne à Washington ne voit pas la contestation extraordinaire de jeudi soir comme une prise de position politique de la part de la nouvelle administration ou comme un signal à l'endroit des exportateurs canadiens.

Un représentant de l'ambassade a expliqué que la décision du groupe spécial d'experts n'avait pas été unanime et que le président du groupe avait enregistré sa dissidence. Il avait soutenu que le groupe avait



Des fax pour Dieu

Cet employé de la compagnie de téléphone d'Israël tire de sa mallette des copies de fax et les insère entre les pierres du Mur des lamentations à Jérusalem. Grâce à un nouveau service offert par la compagnie, il n'est désormais plus nécessaire d'aller y placer sa prière soi-même, comme le veut la coutume. Il suffit de faxer son message à Jérusalem et un employé se charge du reste. Mais... Dieu a-t-il un fax?

excédé sa juridiction et qu'il avait mal interprété la loi américaine.

Le représentant de l'ambassade, qui a préféré ne pas s'identifier, a indiqué qu'on pouvait donc s'attendre à ce que l'administration américaine déclenche une procédure de contestation extraordinaire.

Le représentant a également affirmé que le moment choisi pour la contestation n'avait rien de politique, mais était tout simplement lié à des questions techniques et légales.

Il existait une certaine confusion au sujet de la date limite pour déclencher une telle procédure, a-t-il expliqué. Certains pensaient que le délai expirait jeudi, alors que d'autres croyaient qu'il restait encore un mois.

Le conseiller légal du représentant américain au Commerce n'a pas voulu prendre de chance et a déposé sa requête jeudi soir.

L'ambassade a fait remarquer que le nouveau représentant au Commerce, M. Micheal Kantor, n'avait été assermenté qu'hier matin. Peut-être n'était-il même pas courant de cette initiative, a-t-elle avancé.

Hier, le bureau de presse de la Maison-Blanche ignorait tout de cette question.

Dans un communiqué émis hier, le ministre canadien du Commerce extérieur Michael Wilson s'est dit très déçu de la décision de l'administration américaine.

Il a affirmé que les États-Unis n'avaient aucune base pour déclencher la procédure de contestation extraordinaire dans ce cas.

«De concert avec le Conseil canadien du porc et les provinces, nous présenterons des arguments solides au comité de contestation extraordinaire, et nous sommes certains que la position canadienne prévaut.»

Le comité de contestation extraordinaire comptera trois juges à la retraite. L'un proviendra du Canada, l'autre des États-Unis, et le troisième sera choisi par les deux pays.

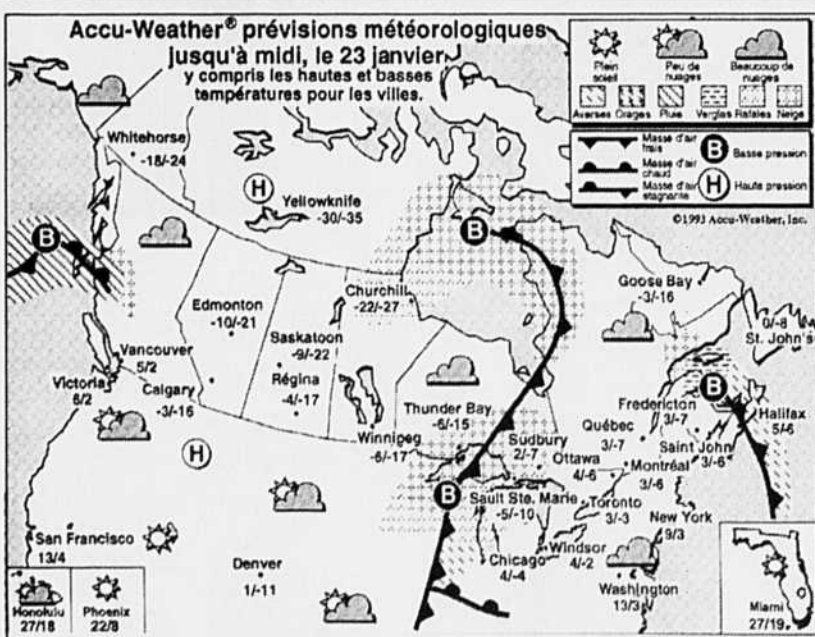
Le comité devra être constitué d'ici le 8 février. Le jugement, quant à lui, ne sera pas rendu avant le 10 mars.



Les Tchèques et les Slovaques séparent le tien du mien

Cette employée de banque de Prague colle des timbres sur des billets de banque tchécoslovaques. Cette opération a pour but de distinguer les billets qui appartiendront à la république tchèque de ceux de la république slovaque. Les deux anciennes provinces fédérées se sont séparées le premier janvier.

LA METEO



Situation générale: Sur l'ouest de la province les nuages seront prédominants samedi mais en après-midi plusieurs régions verront de belles percées de soleil. Sur l'est de la Gaspésie il y aura de la pluie pour la majeure partie de la journée alors que pour le reste de la péninsule et la Côte-Nord ce sera un mélange de neige et de grésil et possiblement de pluie verglaçante. Dimanche une vaste zone de neige envahira le Québec d'ouest en est à l'avant d'une nouvelle perturbation. Sur l'ex-tréme-sud la neige sera mêlée de pluie.

QUÉBEC
Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: Nuageux avec éclaircies. Max: -3. Dimanche: neige. Min: -6. Max: -3. Ventoux en après-midi.
Pontiac, Gatineau et Lièvre: Dégagement partiel par la suite. Max: -1. Dimanche: neige. Min: -5. Max: 0. Dimanche: neige.
Laurentides: Quelques flocons le matin. Des éclaircies en après-midi. Max: -1. Dimanche: Neige. Min: -7. Max: -1.
Ottawa, Hull, Cornwall: Dégagement partiel. Température stable à -2. Vents de 15 à 30 km/h. Dimanche: pluie ou neige le matin. Neige plus tard. Min: -4. Max: 0.
Trois-Rivières, Drummondville: Quelques flocons le matin. Eclaircies en après-midi. Max: -1. Dimanche: Neige. Min: -8. Max: -2.
Estrie: Averses de neige le matin. Eclaircies tard en après-midi. Température stable à +2. Dimanche: Neige mêlée de pluie. Min: -7. Max: -1.
Lac-Saint-Jean, La Tuque, réserve faunique des Laurentides: Quelques flocons le matin. Nuageux par la suite. Max: -2. Dimanche: Neige. Min: -10. Max: -3.
Saguenay: Quelques flocons le matin. Ennuagement. Max: -2. Dimanche: Neige. Min: -8. Max: -3.

Charlevoix, Rivière-du-Loup: Faible neige cessant le matin. Nuageux par la suite. Température stable à 0. Dimanche: neige débutant en après-midi. Min: -5. Max: -2.
Rimouski, Matapédia: Pluie verglaçante se changeant en neige intermittente le matin. Accumulation pouvant atteindre près de 5 cm. Températures stables à -1. Vents de 20 à 40 km/h. Dimanche: neige débutant en après-midi. Min: -5. Max: 3.
Sainte-Anne des monts, parc de la Gaspésie: Pluie verglaçante ou grésil se changeant possiblement en faible neige. Températures stables à -2. Vents de 20 à 40 km/h. Dimanche: neige débutant en après-midi. Min: -5. Max: 3.
Gaspé, parc Forillon: Pluivieux. Max: -4. Vents de 20 à 40 km/h. Dimanche: nuageux avec un peu de bruine. Min: -3. Max: -2.
Baie-Comeau: Neige intermittente. Max: -1. Dimanche: neige débutant en après-midi. Min: -5. Max: -3.
Sept-Îles, secteur de Havre-Saint-Pierre et l'Ouest: Neige et grésil possiblement mêlés de pluie verglaçante le matin. Max: -1. Accumulation possible de 10 cm. Dimanche: neige débutant en après-midi. Min: -5. Max: -3.
Basse Côte-Nord, Anticosti: Pluie verglaçante mêlée de grésil. Max: 0. Vents du sud-est de 30 à 50 km/h. Dimanche: nuageux avec éclaircies. Min: 0 puis températures à la baisse.
Secteur à l'est de Natashquan: Ennuagement 30% de probabilité d'averses de neige en après-midi. Max: -3. Vents de 20 à 40 km/h. Dimanche: averse de neige. Min: -3. Max: -1.
 Source: Environnement Canada

A SURVEILLER

Lévesque Beaubien Geoffron organise un séminaire d'information «Comment atteindre vos objectifs financiers» à sa succursale de Laval, les 26-27 janv. à 19h. Réservations: 629-3111

Conférence de Mme Louise Paradis, professeure et directrice du Département d'anthropologie de l'UdeM, ayant pour thème Francisco Toledo, le peintre des mythes, le 26 janv., à l'auditorium de la Maison de la culture de Côte-des-Neiges, 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal. Rens.: Dolores Dubé, 343-6184

Conférence sur l'art contemporain donnée par Mona Hakim, à la Galerie Verticale Art Contemporain, 1897 ouest boul. Dagenais, Laval. Réserv. 628-8684

Le Centre culturel italien du Québec offre des cours du soir de langue italienne: initiation à la grammaire et conversation, conversation niveau 2, du 25 janv. au 19 avril de 18h. à 20h30, débutants ou intermédiaires du 27 janv. au 14 avril, de 14h30 à 17h., ou de 18h. à 20h30. Renseignements et inscriptions: Mme Eycken au 495-4120

Aventures Douces Plein Air vous invite à visiter Ottawa, journée d'activités de plein air et découvertes culturelles, le 24 janv. départ métro Crémazie nord à 7h30, \$38,00 taxes incluses. Renseignements: 336-9320

Conférence de M. Édouard Roy, sur le thème La vie est notre Lumière, le 24 janv. à 11h., au Centre Naturopathique L'Éveil, 1160 est boul. St-Joseph, ste 301, Montréal. Rens.: 845-8022

Avis de convocation, assemblée générale spéciale du Centre de santé des femmes de Montréal qui est menacé de fermeture, invitation aux usagères et alliées(e)s, le 24 janv. à 10h., à la C.S.N., 1601 DeLozier, Montréal.

Soirée culturelle bolivienne au profit des enfants de la rue en Bolivie, le 24 janv. à compter de 15h., au Centre Gesù, 1200 rue Bleury, Montréal

Randonnées Plein Air vous invite à faire du ski de fond et de la raquette dans le parc de la Gatineau, le 24 janv. Renseignements: 528-1730

La Fédération québécoise de naturisme invite le grand public à une conférence au Regroupement Loisirs Québec, 4545 ave Pierre-

de-Coubertin, Montréal. Le 24 janv. le conférencier sera Roger du Perron, thème de la conférence: Séjour naturel à Acapulco (diapos), à 20h.

Accès Sentiers vous invite à faire de la raquette dans le parc de la Mauricie, le 24 janv. Informations et réservations: 932-0732

L'Université de Montréal vous invite à venir écouter M. Normand Turgeon, Ph.D. Marketing, professeur agrégé HEC et Anne Darche, présidente de Natcom Publicité-Promotion, ils co-animent «La publicité, le processus, les choix et les décisions», le 26 janv. Renseignements: 343-6990

Atelier de connaissance des vins, au Centre culturel Jacques-Ferron de la ville de Longueuil, animé par M. Alain Laliberté, conseiller en vin à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, thème de la soirée: les cépages de la France viticole, le 25 janv. à 19h30 au Centre culturel, 100 ouest rue Saint-Laurent, Longueuil. Inscriptions: 646-8610

La Maison des Enfants de l'île de Montréal est à la recherche de personnes désireuses de se joindre à l'équipe de bénévoles de la Maison des Enfants. La participation des personnes est requise pour les lundis, mercredis et vendredis, de 15h30 à 17h30 pour accueillir et écouter les enfants, ainsi que les mardis de 8h30 à 11h30 et de 13h. à 16h. pour des activités spéciales. Inf: 526-9128

La Société Canadienne de la Croix Rouge a besoin de votre sang, vous pouvez faire un don au Centre des donneurs de sang au 2991 est Sherbrooke, du lun. au ven. de 9h. à 18h.

Le Centre de recherche en épidémiologie étudie actuellement sur la sclérose en plaques et les habitudes de vie, la nutrition et les antécédents infectieux, les personnes souffrant de cette maladie, dont le diagnostic a été posé depuis janv. 91 sont priées de communiquer avec Marie-Claire Goulet de l'Hôtel-Dieu de Montréal au 843-2611 poste 4622. Cette étude est dirigée par le Dr Ghadirian, le Dr Morisset et le Dr Stobodan. Votre participation est essentielle à cette étude.

La Fondation des maladies du cœur du Québec a un urgent besoin de bénévoles pour préparer l'envoi postal annuel en vue de la campagne 1993, si vous disposez d'une machine, d'un après-midi ou d'une journée entière par semaine, inscrivez-vous auprès de Tracey Abbey Taylor au 871-1551.

La plupart des gens croient qu'il n'y a qu'une façon d'aider le monde en développement. Nous en avons 26.

CODE
 L'autonomie grâce à l'alphabétisation dans le monde en développement.

J'aimerais plus de renseignements sur les programmes de CODE.
 Nom
 Adresse
 Téléphone
 Adresse de retour: CODE, 321, rue Chapel, Ottawa (Ontario) K1N 7Z2

LE DEVOIR

Renseignements (514) 985-3333

Administration (514) 985-3333

Avis publics (514) 985-3344

Annonces classées (514) 985-3344

Publicité (514) 985-3399
 numéro sans frais 1-800-363-0305

Abonnements
 Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355
 Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
 2050, de Bleury, 9e étage
 Montréal (Québec) H3A 3M9

POLITIQUE

Le Canada et le Québec, pas des grosses préoccupations pour Clinton

Norman Delisle
de la Presse canadienne

QUÉBEC — Le Québec et même le Canada sont loin d'être au cœur des préoccupations de la nouvelle administration américaine de Bill Clinton.

Telle est du moins l'évaluation que font le politologue Louis Balthazar et l'ex-député du Québec à New York Léo Paré à peine deux jours après l'assermentement du nouveau président des États-Unis.

Prenant la parole hier devant les membres de l'Institut canadien des affaires internationales (ICAI), M. Balthazar, de l'Université Laval, a soutenu que le Québec et le Canada «ne constituent pas une grosse préoccupation pour les Américains».

M. Balthazar a donné comme preuve le guide qui vient de publier la Foreign Policy Association à l'occasion des élections présiden-

tielles américaines. Le Canada n'y est mentionné qu'une seule fois, et c'est à titre de pays participant à l'Accord nord-américain sur le libre-échange.

L'expert de l'Université Laval estime que les Américains sont bien renseignés sur ce qui se passe au Canada et au Québec, grâce notamment à la compétence de leurs consuls en poste ici.

Mais pour M. Balthazar, les problèmes qui assaillent actuellement la nouvelle administration américaine sont tels qu'il y a peu de place pour des préoccupations concernant leurs voisins du Nord.

M. Balthazar a expliqué que M. Clinton devra en priorité composer avec les situations internationales explosives au Moyen-Orient (Israël, Irak), dans les Antilles (Haïti-Cuba), au GATT, dans les ex-pays communistes, sans compter les nécessaires interventions humanitaires en Somalie et

au Soudan et les relations de plus en plus tendues avec le Japon et la Chine.

Au niveau intérieur, Bill Clinton aura pour tâche de faire l'éducation des Américains et leur apprendre qu'ils ne peuvent plus dominer le monde comme ils le faisaient dans les années 50.

Pour Léo Paré, délégué du Québec à New York de septembre 1987 à août 1992, les choix de la nouvelle administration Clinton en matière de politique intérieure vont affecter le Canada et le Québec.

Si le nouveau président américain réussit à relancer l'économie, on voit tout de suite quelles seront les conséquences pour nous qui exportons de 20 à 25% de notre produit intérieur brut vers les États-Unis, a fait valoir M. Paré.

M. Paré a également cité le cas des politiques de la Federal Reserve Bank des États-Unis en matière de taux d'intérêt. Ces politiques se

répercutent immédiatement au Canada et au Québec.

De même, en matière d'universalité de soins de santé, les décisions américaines influenceront le débat qui se tient au Canada dans ce secteur, croit l'ex-député à New York.

M. Paré a aussi convenu que le nouveau gouvernement de Washington devra composer avec les problèmes majeurs de la société américaine comme la proportion très élevée de sans-emploi et même de personnes non employables, ainsi qu'avec la dette accumulée de quatre milliards de dollars.

Enfin, il a noté que M. Clinton n'est pas réputé être un spécialiste des relations internationales. Si les Américains avaient élu Mario Cuomo, gouverneur de l'État de New York qui entretient des relations suivies avec le Québec, on aurait alors eu à la tête des États-Unis un président connaissant bien le Canada et le Québec.

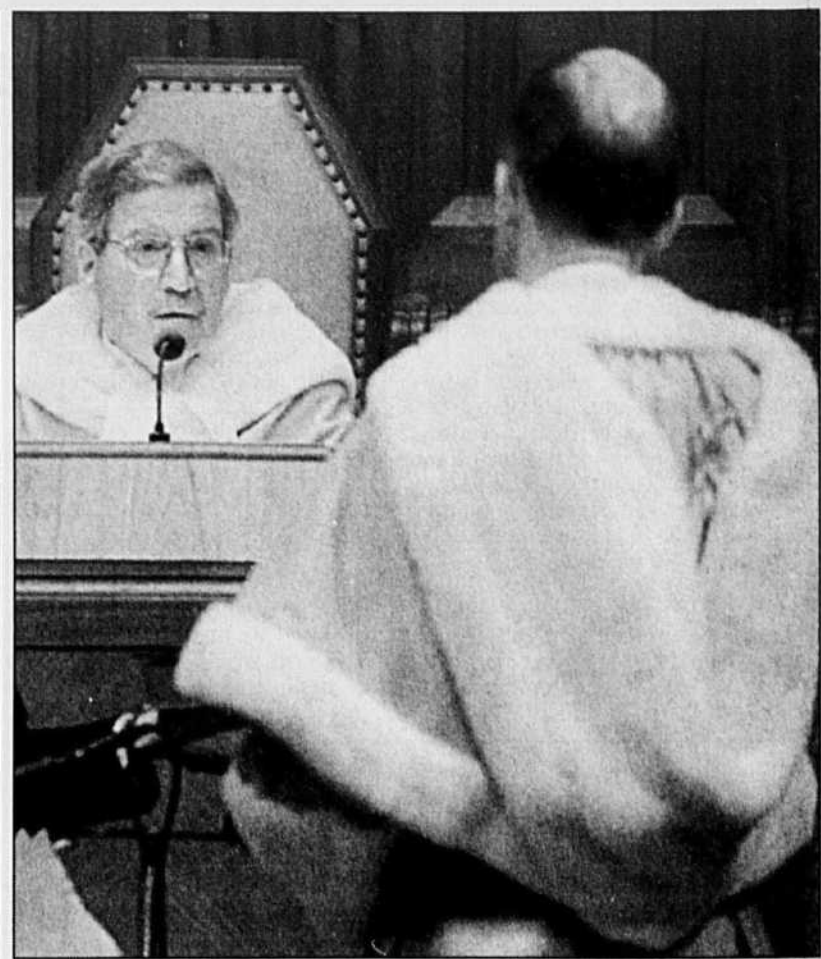


PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le juge Major assermenté

Le nouveau juge de la Cour suprême, Jack Major (à droite), est assermenté par Antonio Lamer lors d'une cérémonie qui a eu lieu hier à Ottawa.

Le projet de loi sur les produits pharmaceutiques adopté au Sénat

OTTAWA (PC) — Un comité du Sénat a approuvé, sans y apporter un seul amendement, le projet de loi controversé sur les brevets pharmaceutiques, a-t-on appris hier d'une source proche du comité.

Cependant, le comité aurait fait certaines suggestions au gouvernement sur des questions soulevées aux audiences sur le projet de loi, la semaine passée, a révélé la même source qui a demandé à conserver l'anonymat.

Le rapport doit en principe être soumis à l'ensemble des membres de la Chambre haute lundi, et on s'attend à ce que l'opposition libérale propose alors des amendements. Des rumeurs veulent que les libéraux songent à faire obstruction au projet de loi.

Celui-ci prolonge la protection

des médicaments brevetés et oblige les fabricants de médicaments génériques à attendre plus longtemps avant de pouvoir copier les produits originaux développés par les compagnies pharmaceutiques.

Ses opposants disent que le projet de loi fera grimper le coût des médicaments et pénalisera l'industrie canadienne des médicaments génériques.

Ses partisans font valoir que le projet de loi attirera des millions de dollars de nouveaux investissements au Canada, et harmonisera la loi canadienne sur les brevets aux lois des autres pays industrialisés, tout en n'augmentant que légèrement les prix des médicaments.

Le comité sénatorial a entendu environ 140 témoins cette semaine.

Les francophones de l'Ontario craignent la réforme scolaire du gouvernement Rae

Suzanne Dansereau
de la Presse canadienne

TORONTO — Les francophones de l'Ontario accueillent avec appréhension la possibilité que le gouvernement de Bob Rae abolisse les conseils scolaires dans la province.

Le gouvernement Rae est en pleine réflexion par rapport à son système d'éducation. La semaine dernière, le ministre responsable Tony Silipo a confirmé une nouvelle du *Globe and Mail* voulant qu'il s'apprête à déclencher une enquête sur l'avenir de l'éducation en Ontario.

Cette enquête, selon le *Globe*, pourrait être aussi vaste que la Commission royale d'enquête Hall-Dennis instituée voilà 25 ans.

Or, dans la réflexion présentement en cours, on songe sérieusement à abolir les conseils scolaires. Rien de moins.

Pour les francophones, ce serait catastrophique, disaient hier plu-

sieurs conseillers interrogés.

Les conseils scolaires font partie des rares structures qui assurent aux francophones à l'extérieur du Québec qu'ils pourront se «développer et s'épanouir» en français, a déclaré la conseillère de Dufferin-Peel, Mme Lorraine Gandolfo.

«C'est une question de survie, une façon de lutter contre l'assimilation», a renchéri Fernand Bégin, président de l'Association francophone des conseillers scolaires de l'Ontario (AFCSO).

Depuis le jugement Mahé de la Cour suprême, rendu en 1990, les francophones ont obtenu le droit constitutionnel de gérer leurs propres conseils scolaires.

En Ontario, il y a maintenant trois conseils scolaires: dans la région de Ottawa-Carleton, dans la région de Prescott-Russell et à Toronto.

Un rapport commandé par le gouvernement ontarien — le rapport Cousineau — en recommandation d'urgence, soit douze, à raison de deux par région administrative.



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le leader métis Yvon Dumont a été nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Manitoba: un leader métis nommé lieutenant-gouverneur

OTTAWA (PC) — Le leader métis Yvon Dumont a été nommé hier lieutenant-gouverneur du Manitoba par le premier ministre Brian Mulroney.

M. Dumont s'est surtout fait connaître au cours du débat constitutionnel de l'an dernier. De tous les leaders autochtones qui ont participé aux efforts pour réformer la Constitution, M. Dumont a été le partisan le plus constant de M. Mulroney.

Il est également connu pour la campagne qu'il a menée pour convaincre le gouvernement fédéral de reconnaître Louis Riel comme un

héros canadien.

M. Dumont, un entrepreneur général qui exploite aussi un commerce de pneus, succède à George Johnson, qui détenait le poste depuis 1986, mais qui souffre d'ennuis de santé.

La nomination de M. Dumont n'était pas entièrement inattendue, mais elle a causé une certaine surprise. Jake Epp, l'ex-ministre de l'Énergie qui a quitté le cabinet de M. Mulroney au début du mois et ne sera pas candidat au prochain scrutin, était également considéré comme un candidat potentiel au poste.

DONNER

La 17e édition du **Téléthon de la paralysie cérébrale** sera diffusée les 6 et 7 février prochains en direct du Complexe Desjardins et de Sears Côte-Vertu sur les ondes du réseau TVA. Sous le thème «Ensemble, pour mieux vivre nos différences», c'est un rendez-vous où commanditaires, collaborateurs et bénévoles se joignent à la population du Québec pour soutenir la personne handicapée dans son quotidien. Pour information: 257-4341

Organisme sans but lucratif, **Parents-Secours** réunit des gens qui procurent refuge et assistance aux enfants en situation de détresse. Pour poursuivre son oeuvre, Parents-Secours compte sur l'engagement, la disponibilité et la contribution généreuse des citoyens à sa campagne de financement. Pour information: (819)374-5541.

L'Association canadienne de l'ataxie de **Friedreich** a besoin de votre aide financière pour que se poursuivent les recherches médicales sur cette maladie du système nerveux central.

Les dons pour lesquels des reçus seront émis peuvent être postés à l'adresse suivante: Association canadienne de l'ataxie de Friedreich, Fondation Claude St-Jean, C.P. 3725, Succ. B,

Montréal, (Qc), H3B 3L7. Pour plus amples informations: (514)321-8684.

Il y aura «portes ouvertes» dans le cadre de la campagne annuelle de financement de la **Fondation des maladies du cœur du Québec**, le mardi 26 janvier, de 13 h 30 à 17 h alors que l'on pourra compétitionner sur tapis roulant avec Bruny Surin qui sera présent de 13 h 30 à 14 h 30, et bénéficier des conseils santé du docteur Gilles Lapointe, président d'honneur de la campagne. C'est une invitation à venir écouter son cœur et son corps au 440, boul. René-Lévesque Ouest. Pour information: (514) 871-1551.

La **Fondation Jean Lapointe** qui s'est donné pour mission d'apporter un soutien aux personnes souffrant d'alcoolisme et autres toxicomanies, vous convie à une soirée bénéficière. Ce grand défilé de mode retracera l'histoire de la mode en Europe et en Amérique du Nord, des années 1900 aux années 2000. On y retrouvera des créations québécoises de Lyse Spénard, Simon Chang, Jean-Claude Poitras, Debbie Schuchat, etc. Les billets au prix de 50\$ chacun, sont en vente à la Fondation Jean Lapointe (514) 288-2630 et à la clinique de Médecine industrielle et préventive (514) 931-0801.

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal



M.Sc.

Analyse, consultation, recherche.

Trois cheminements de carrière rendus possibles grâce à ce programme d'études de deuxième cycle combinant une formation spécialisée dans un domaine spécifique et l'acquisition des techniques d'analyse scientifique propres à la gestion.

L'esprit d'entreprise

Maîtrise ès sciences de la gestion
48 crédits/ Temps complet ou demi-temps/Classes du soir seulement

- Options offertes:**
- Contrôle de gestion
 - Économie appliquée
 - Finance
 - Gestion des ressources humaines
 - Gestion internationale
 - Management
 - Marketing
 - Systèmes d'information

Conditions d'admission
B.A.A. avec une moyenne d'au moins 70% ou l'équivalent.
Les bacheliers d'autres disciplines dont le diplôme est jugé équivalent par le directeur du programme sont admissibles à certaines options, sous conditions.

Trimestre d'automne 1993
Date limite d'admission

15 mars 1993

Renseignements et formulaires:
Bureau du registraire
École des Hautes Études Commerciales
5255, av. Decelles, Montréal (Québec) H3T 1V6
(514) 340-6151

Le Portofino
est la plus belle et la plus luxueuse résidence de Montréal-Nord.

3 1/2 - 4 1/2

3225, boul. Gouin Est
321-0880

Résidence pour personnes retraitées et semi-retraitées. Salles communautaires, piscine, saunas, système de communication vidéo individuel, infirmière de service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, bureau de médecine, pharmacie, caisse populaire, restaurant, dépanneur, salon de coiffure.

Ouverture de 10h à 17h, 7 jours / sem.

Nouveauté: Vitre «Super-Glass» R-8.6 pour votre confort.

LES SPORTS

Formule 1: Williams-Renault se battra...

MONACO (AFP) — Frank Williams et Renault sont bien décidés à se battre pour être entamer le championnat du monde de Formule 1 le 14 mars prochain à Kyalami, en Afrique du Sud. Après leur exclusion de la liste des engagés publiée jeudi par la Fédération internationale du sport automobile (FISA), l'équipe tenante du titre est partie en campagne afin d'obtenir gain de cause.

Car, si Frank Williams a bien transmis sa demande d'inscription après la date de clôture, le dimanche 15 novembre, l'intéressé reconnaissant sa «faute», Renault s'abrite derrière l'article 5 de la convention européenne sur la «computation» des délais, qui prévoit que lorsqu'un délai expire un dimanche, il est prolongé afin d'englober le premier jour ouvrable suivant, pour obtenir la réin-

tégration de l'écurie. Les avocats du constructeur français, sûrs d'eux, devraient d'ailleurs envoyer un courrier dans ce sens à la FISA.

«Tant que nous n'aurons pas reçu une notification de l'équipe Williams-Renault, la FISA ne réagira pas», déclarait hier à Monaco, Francesco Longhnesi, le directeur des relations extérieures de la Fédération internationale.

Aujourd'hui, seul un compromis avec les autres écuries paraît devoir résoudre le problème. Plus exactement avec les deux qui s'opposent encore à Williams-Renault.

Le rôle de Briatore

Ferrari et McLaren ont fait savoir qu'elles étaient du côté de Frank Williams. La Scuderia Italia s'est donc ravisée, après avoir été

dans le camp des opposants. En revanche, Minardi et surtout Benetton se montrent inflexibles, refusant d'entendre les arguments de Frank Williams.

L'Italien Flavio Briatore reste sans doute le plus farouche adversaire du Britannique. Très lié à Bernie Ecclestone, Briatore n'a pas apprécié les refus par Williams de toutes les propositions de changements de règlements en F1, handicap de poids, pace-car..., lors des réunions FOCA (association des constructeurs). Et le directeur de Benetton voit là une occasion rêvée de faire pression sur Frank Williams. Ou à défaut, de remporter un titre mondial en l'absence de Williams-Renault.

Il semble cependant que le patron de l'équipe championne du monde

ne veuille pas céder au chantage. «Il faudra jouer serré, et cela risque de prendre du temps», avouait Williams jeudi. Il paraît toutefois invraisemblable que la raison ne finisse pas par l'emporter.

Williams-Renault, Alain Prost et Damon Hill, absents au départ du Grand Prix d'Afrique du Sud, la compétition perdrait tout son sens. Et cela constituerait un arrêt de mort pour l'équipe britannique, qui compte deux cents salariés. Quant à Renault, nul doute que le constructeur français serait prêt à se retirer d'un milieu aux moeurs décidément bien particuliers.

Autant de conséquences préjudiciables à la Formule 1 à un moment où des grands constructeurs, et notamment Peugeot, s'interrogent sur l'opportunité de s'engager...

Le poète et l'enfant

Gilles Marcotte

LE MATCH venait à peine d'achever, le Canadien l'avait emporté par la peau des fesses, le Devil Claude Lemieux, frustré, bavant de rage, avait fait son show en fracassant près du filet du Canadien son goret à 30 piastres l'exemplaire, et Patrick Roy, tout souriant lui, attendait assis au bout du banc, que Claude Mouton annonce qu'il avait été choisi la première étoile du match. Bien méritée.

«Casseau», le plus millionnaire des Tricolores, en avait donné à son employeur et au consommateur pour leur argent. Héros incontesté du match, la jeune vedette est venu saluer les partisans et, oh surprise!, en a croisé une autre, moins jeune, en regagnant le vestiaire.

Eh oui! C'était bien lui, la gloire de Natashquan, apparu soudain dans l'antré humide de la glorieuse flanelle. Un peu amaigri peut-être, bon teint néanmoins. Moins fringant que Jack Monoloy mais, ma foi, fort bien portant, le poète parlait comme à l'accoutumée, et serrait des mains, dont celle de Casseau baignant encore dans sa sueur. Il était descendu dans le sanctuaire interdit aux gens ordinaires de son pays, avait un bref tour des lieux et se tenait maintenant à l'orée, communiquant avec le vice-président aux communications, tandis qu'endans son enfant contemplait la vedette de la soirée.

Benjamin Vigneault, 11 ans, les yeux tout ronds qui avalaient d'impérissables images, serrait à son tour la pince de son idole Patrick Roy et, à peine intimidé, parlait avec le fameux cerbère, qui se délestait tranquillement pas vite du poids de son équipement: 20 livres. Même qu'à la fin d'un match, à assuré un préposé à l'équipement, avec le poids ajouté par la sueur, c'est un fardeau de près de 30 livres que l'athlète porte sur son dos.

J'avais une question. Combien ça coûte tout ce blindage? Patrick Roy n'en avait pas la moindre idée. Eddy Palchak, lui, le gérant de l'équipement, en poste depuis des lunes, qui est au vestiaire du Canadien une institution comme Claude Mouton est une au banc des punitions, savait tout ça par cœur. Si vous faites l'addition,

vous verrez que Casseau en a pour près de 4000\$ sur le dos.

La pièce la plus chère, faite sur mesure comme à peu près tout le reste, ce sont les jambières: 1.500\$. Le masque, pour lequel Jacques Plante pourrait bien recevoir un hommage posthume à l'occasion du Centenaire de la coupe Stanley, va chercher dans les 800\$. Les deux gants: 450\$. Le plastron: 400\$. Patins: 350\$. Chandail, bas, culotte: 150\$. En ajoutant cette ultime pièce que les joueurs mettent toujours en premier, qu'on a longtemps appelé «jockstrap», qu'on a traduit piteusement par «support athlétique», une pièce, manifestement, qui donne du fil à retrordre aux sémanticiens, en ajoutant ce truc enfin, ce machin, cette coquille tiens, protectrice des parties comme disait monsieur le curé, on arrive pas loin du total avancé.

Et le hockey, évidemment, j'allais l'oublier celui-là. Mais pas Benjamin. Grâce à Patrick Roy, faut bien le dire. Le rejeton du grand Ti-Gilles était un peu gêné d'aller jusqu'à en demander un: 36\$. Patrick lui a dit qu'il ne fallait pas, qu'il pouvait tout à fait le demander et il a crié au préposé à l'autre bout du vestiaire qu'on lui apporte un bâton tout neuf. Ce qui fut fait prestement. Benjamin est reparti avec le précieux cadeau, deux fois haut comme lui, dûment autographié par le donateur à qui il a lancé au moment de quitter: «Mes félicitations pour votre partie!».

Le père lui, avait aussi sa petite récolte à la main: deux bâtons de je ne saurais vous dire quel glorieux.

Le poète et son enfant ont salué gentiment la compagnie et sont sortis du sanctuaire où le cerbère, honoré par cette belle visite, a fini se défaire de son lourd attirail. Tout en jasant. En disant son admiration pour le grand chanteur Casseau à eu tout un flash.

«On aurait pu lui demander de chanter l'hymne nationale...», a souri le coquin de gardien.

Ouan, pas bête ça, Casseau. Entendez-vous ça un de ces soirs, pour faire changement, *Gens de mon pays* ou encore mieux *Tamtidilam*. Le toujours vivant et vivace Vigneault qui remplacera à lui seul le défunt tandem Calixa-Lavallée et Basile-Routhier.

Mes aieux!

Descente féminine de Haus Deuxième victoire pour Bournissen

HAUS, Autriche (Reuter, PC) — La Suissesse Chantal Bournissen a imposé ses qualités de glisse pour remporter hier à Haus, en Autriche, sa deuxième descente de Coupe du monde de ski alpin cette saison.

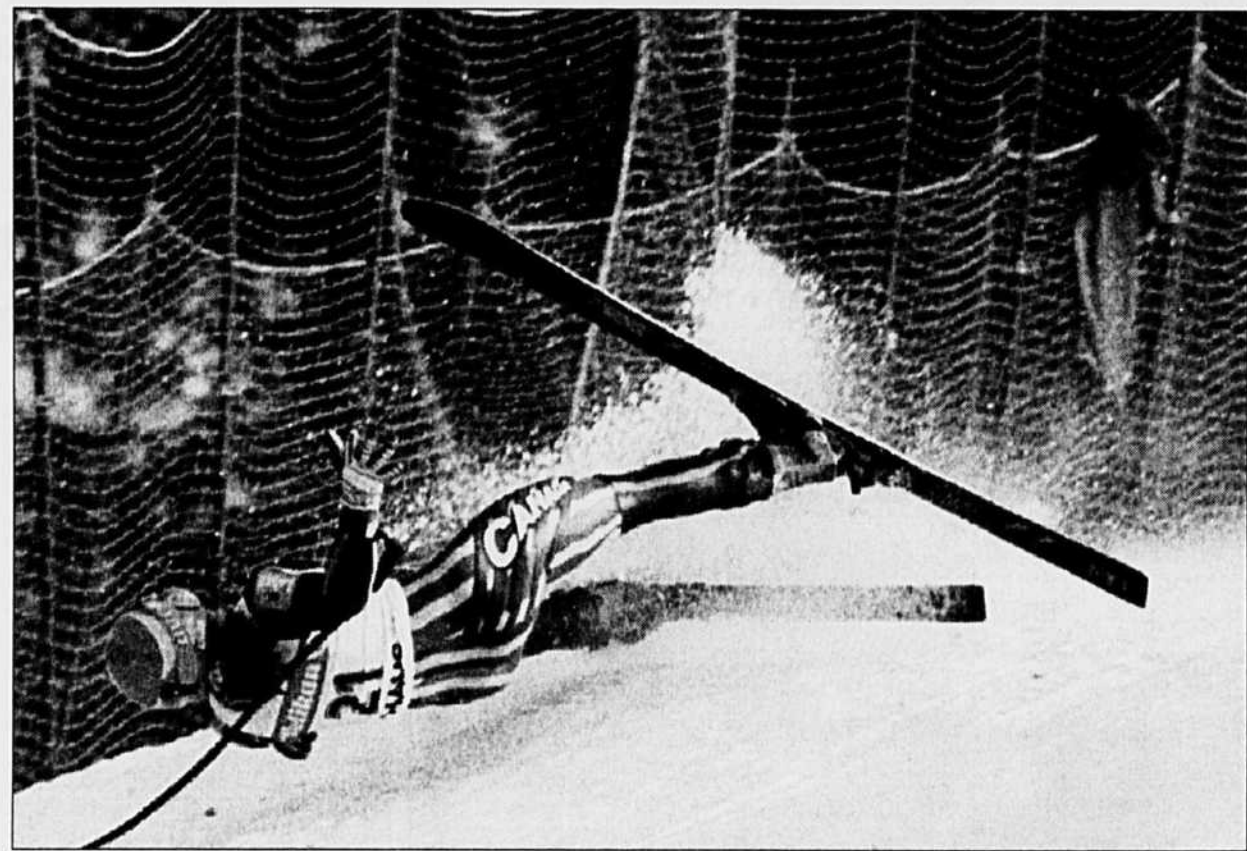
Déjà victorieuse en début de saison à Lake Louise, Bournissen a signé en 1 minute, 42 secondes et 64 centièmes sur les 3046 mètres de la Krummholzpiste la septième victoire de sa carrière dans la discipline.

La surprenante Russe Varvara Zelenskaya s'est glissée en seconde position, la meilleure de sa carrière, en 1:42.70 devant l'Autrichienne Sabine Günther, troisième en 1:42.86. L'Allemande Katja Seizinger, actuellement en tête de la Coupe du monde de descente, a pris la quatrième place.

Kerrin Lee-Gartner, de Calgary, a été la meilleure Canadienne, prenant la huitième place en 1:43.69.

Dixième ex-aequo sur une piste trop roulante qui ne convient guère à son style agressif, la Française Carole Merle n'a pu refaire son retard au classement général de la Coupe du monde sur Anita Wachter. Piètre descendue, l'Autrichienne a limité les dégâts en entrant dans les points à la 24e place.

Peu technique, la piste de Haus n'en a pas moins donné lieu à des chutes spectaculaires.



L'Ontarienne Katy Pace, qui avait dominé la séance d'entraînement de mercredi, a subi une fracture au poignet gauche en frappant une barrière de sécurité à mi-course. Selon le médecin de l'équipe canadienne, John Schaman, Pace devra porter une plâtre durant quatre à six semaines.

EN BREF

Tim Kerr à la retraite

HARTFORD (AP) — Tim Kerr, des Whalers de Hartford, a choisi d'accrocher ses patins pour entreprendre une nouvelle carrière d'entraîneur. Kerr, 33 ans, devient entraîneur-adjoint avec les Indians de Springfield, la filiale des Whalers dans la Ligue américaine. Il aura joué dans la Ligue nationale durant 13 saisons au cours desquelles il a amassé 674 points, dont 370 buts. Il détient le record pour le nombre de buts en avantage numérique en une saison: 34.

Les Stars resteront-ils au Minnesota?

(PC) — Les chances que les North Stars restent au Minnesota se sont améliorées cette semaine. Selon le propriétaire Norman Green, deux propositions satisfaisantes pour un nouveau domicile ont été soumises: le St. Paul Civic Center et le Target Center, où évoluent les Timberwolves de la NBA. Le Met Center ne peut générer les revenus nécessaires pour rentabiliser les opérations de l'équipe. Certaines rumeurs laissent entendre que les Stars et les Oilers d'Edmonton sont les formations les plus susceptibles de déménager dans le sud-ouest américain.

Départ du rallye de Monte-Carlo

MONACO (AFP) — Le Rallye Monte-Carlo, première épreuve du championnat du monde de la discipline, débutera véritablement aujourd'hui après un hors d'oeuvre de plus de 1000 kilomètres, un parcours de concentration qui a mené les équipages de Bad Hombourg (Allemagne), Barcelone (Espagne), Lausanne (Suisse), Reims (France) et Turin (Italie) à Monaco hier soir. L'occasion sera donnée aux «ténors» et notamment au Français Didier Auriol (Toyota), vainqueur l'an dernier, et François Delecour (Ford Escort Cosworth) ainsi qu'à l'Espagnol Carlos Sainz (Lancia), champion du monde en titre, d'affirmer sans plus attendre leurs prétentions face à leurs adversaires, lors d'une étape de classement qui comportera six «spéciales» d'une longueur totale de plus de 150 km.

Vendée Globe: Van den Heede en 3e place

PARIS (AFP) — Le Français Jean-Luc Van den Heede, qui a choisi l'option d'une route un peu plus au Nord que celle choisie par ses principaux rivaux, a ravi la troisième place à son compatriote Bertrand de Broc, tandis que devant lui, Philippe Poupon a creusé un peu l'écart. Van den Heede, qui s'est déclaré «très satisfait» des conditions météo rencontrées actuellement, avec un bon vent et des températures élevées, comptait près de 300 milles de retard sur Poupon, et précédait de Broc de 112 milles. Le Français Alain Gautier est toujours largement en tête.

Athlétisme: pas de rétributions directes

DJAKARTA (AFP) — Le conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), réuni à Djakarta, qui a refusé hier d'accéder aux demandes des managers sur la rétribution directe des athlètes participant aux Championnats du monde a accepté une légère concession financière.

En dépit des menaces de boycottage des champions brandies par leurs managers, l'IAAF a réitéré son refus de distribuer des prix en espèces lors des Championnats du monde (265 000\$ par épreuve) mais a indiqué que les fédérations nationales pourraient s'en charger.

Dans cette perspective, les fédérations pourront recevoir une somme d'argent correspondant au prix des billets d'avion et des indemnités de logement alloués par l'IAAF. «Avec cet argent, elles peuvent faire ce qu'elles pensent être le meilleur.»

Open de tennis d'Australie Courier et Seles sans surprise

MELBOURNE, Australie (AP, Reuter) — Journée sans surprise hier à Melbourne, dans l'Open d'Australie, sur lequel le soleil brillait de nouveau et où le thermomètre a grimpé jusqu'à 42 degrés Celsius. Les deux têtes de série, l'Américain Jim Courier et la Yougoslave Monica Seles, se sont imposés sans aucun problème.

Courier, qui, originaire de Floride, a rappelé qu'il aime la chaleur, s'est montré plus calme que mercredi, où sa sortie lui avait valu 1000\$ d'amende. Et Seles a poussé ses traditionnels grognements, ce qui pourrait provoquer une nouvelle polémique au prochain tour.

Sa victoire, 6-1 et 6-0, qui n'a pris que 47 minutes, sa 17e consécutive à Melbourne en trois ans, l'amène en effet en 16e de finale contre la Française Nathalie Tauziat, tête de série numéro 13, qui s'était plaint à Wimbledon des sons émis par la Yougoslave.

Courier n'a eu aucune difficulté à éliminer le Français Guillaume

Raoux 6-4, 6-3 et 6-4. Après la partie, il s'en est pris au nouveau tableau qui enregistre la vitesse de la balle de service.

L'une des parties très suivies de la journée a été marquée par la défaite de la nouvelle étoile montante, l'Ukrainien Andrei Medvedev, passé en un an de la 226e à la 24e place mondiale. Son ami tchèque Petr Korda l'a battu 6-4, 4-6, 6-3 et 7-6 (7-5) et voyait là «peut-être un cadeau d'anniversaire» à la veille de ses 25 ans.

D'autre part, Guy Forget, chef de file de Français et de Françaises en verve aux Internationaux d'Australie, a poursuivi son parcours aussi discret que parfait à Melbourne.

Tête de série numéro 11, le Marseillais a écarté de sa route l'Australien Jamie Morgan 6-3, 6-2 et 6-2, et n'a toujours pas perdu un set dans cette première manche du Grand Chelem.

Il s'est ainsi, premier des grés bras, hissé en huitième de finale, bientôt imité par le tenant du titre Jim Courier, sans pitié, 6-4, 6-3 et 6-4, pour un autre Français, Guillaume Raoux.

Servant comme aux plus beaux jours, Forget a expliqué qu'il devait peut-être sa réussite actuelle à son parcours dans l'ombre, au propre comme au figuré. Le Français n'a ainsi joué jusqu'alors que tôt le matin ou tard le soir.

Forget affrontera l'Américain Kelly Jones, spécialiste du double et fort modeste 447e mondial.

L'Allemand Michael Stich semble en revanche avoir du mal à s'acclimater. Sanctionné deux jours plus tôt pour verbeux de langage, l'ancien vainqueur de Wimbledon n'a sauvé sa peau qu'in-extremis face à l'Australien Jason Stoltenberg, porté par le public pendant cinq manches à couteaux tirés, 5-7, 6-4, 7-6, 4-6 et 6-1.



Le Québécois Jean-Luc Brassard, de Grande-Île, effectue une manoeuvre spectaculaire dans l'épreuve de bosses disputée à Lake Placid, hier, comptant pour la Coupe du monde de ski acrobatique. Brassard a terminé au premier rang. Un autre Canadien, John Smart, a pris la troisième position.

HOCKEY

Ligue nationale				Hier				Buffalo à Québec								
Jeudi				Québec à Buffalo				San Jose à Tampa Bay								
Boston 5	Philadelphie 4	Toronto 6	Tampa Bay 1	Montréal au New Jersey	Pittsburgh à Edmonton	Winnipeg à Calgary	Chicago à Hartford	Vancouver au Minnesota	New Jersey à Boston	Philadelphie à NY Islanders	Ottawa à Washington	Montréal à Toronto	Pittsburgh à Calgary	Edmonton à Winnipeg	Detroit à St. Louis	NY Rangers à Los Angeles
Saint-Louis 3	Detroit 5	San Jose 2	Hartford 4	Chicago à Hartford	Vancouver au Minnesota	New Jersey à Boston	Hartford à Philadelphie	Minnesota à Tampa Bay	Vancouver à Chicago							
Ottawa 2	Minnesota 7	Washington 2	Chicago 6	LIGUE NATIONALE				Conférence Prince de Galles				Les meneurs				
Vancouver 5	Los Angeles 4	Section Charles Adam				Section Norris				Section Smythe						
		pj	g	p	n	bp	bc	pts								
MONTRÉAL	49	29	15	5	203	160	63									
QUÉBEC	47	26	15	6	199	169	58									
BOSTON	47	26	18	3	187	168	55									
BUFFALO	46	22	18	6	200	164	50									
HARTFORD	47	13	30	4	151	217	30									
OTTAWA	50	4	43	3	108	239	11									
		Section Patrick				Conférence Clarence-Campbell				Section Norris						
PITTSBURGH	47	31	12	4	207	159	66									
WASHINGTON	47	24	19	4	186	168	52									
NEW JERSEY	45	23	19	3	156	149	49									
RANGERS	47	21	19	7	188	184	49									
ISLANDERS	47	20	22	5	186	174	45									
PHILADELPHIE	45	17	21	7	177	182	41									
		Section Smythe				Conférence Clarence-Campbell				Section Norris						
VANCOUVER	47	29	13	5	215	142	63									
CALGARY	47	25	17	5	180	153	55									
LOS ANGELES	47	23	19	5	192	194	51									
WINNIPEG	47	23	20	4	173	173	50									
EDMONTON	49	16	26	7	132	188	39									
SAN JOSE	48	6	40	2	133	232	14									
		Section Smythe				Conférence Clarence-Campbell				Section Norris						
		pj	g	p	n	bp	bc	pts								
		51	28	17	6	173	137	62								
		50	27	19	4	209	172	58								
		47	24	17	6	167	156	54								
		48	22	19	7	162	156	51								
		48	19	23	6	165	174	44								
		49	15	32	2	154	193	32								
		Section Smythe				Conférence Clarence-Campbell				Section Norris						
		pj	g	p	n	bp	bc	pts								
		47	29	13	5	215	142	63								
		47	25	17	5	180	153	55								
		47	23	19	5	192	194	51								
		47	23	20	4	173	173	50								
		49	16	26	7	132	188	39								
		48	6	40	2	133	232	14								
		Section Smythe				Conférence Clarence-Campbell				Section Norris						
		pj	g	p	n	bp	bc	pts								
		51	28	17	6	173	137	62								
		50	27	19	4	209	172	58								
		47	24	17	6	167	156	54								
		48	22	19	7	162	156	51								
		48	19	23	6	165	174	44								
		49	15	32	2	154	193	32								
		Section Smythe				Conférence Clarence-Campbell				Section Norris						
		pj	g	p	n	bp	bc	pts								
		47	29	13	5	215	142	63								
		47	25	17	5	180	153	55								
		47	23	19	5	192	194	51								
		47	23	20	4	173	173	50								
		49	16	26	7	132	188	39								
		48	6	40	2	133	232	14								
		Section Smythe				Conférence Clarence-Campbell				Section Norris						
		pj	g	p	n	bp	bc	pts								
		51	28	17	6	173	137	62								
		50	27	19	4	209	172	58								
		47	24	17	6	167	156	54								
		48	22	19	7	162	156	51								

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Zoe Baird jette une note sombre sur la première réunion du cabinet de Clinton

Le nouveau président admet qu'il a mal évalué l'impact de cette affaire

WASHINGTON (AFP) — Les membres du nouveau gouvernement américain ont prêté serment hier à la Maison-Blanche, où le président Bill Clinton devait présider la première réunion de son cabinet.

M. Clinton a remercié le Sénat pour avoir confirmé rapidement dans leurs fonctions les secrétaires qu'il avait désignés, mais un poste reste à pourvoir au sein du cabinet, celui de secrétaire à la Justice, après que Mme Zoe Baird, 40 ans, eût décidé de se désister.

Mme Baird était l'objet d'une polémique après qu'elle eût reconnu avoir employé un couple d'immigrants illégaux.

Le président Bill Clinton a annoncé lui-même hier son retrait comme candidate au poste d'Attorney general, en raison d'une forte hostilité au Sénat qui lui reproche le geste en question. Dans un communiqué, le chef de la Maison-Blanche, entré en fonction mercredi, dit accepter ce retrait avec « tristesse » et qualifie Zoe Baird d'avocate talentueuse (...) et de femme respectable et intègre.

La Maison-Blanche a admis qu'« une erreur » avait été commise dans le processus qui a conduit au choix de Mme Baird comme secrétaire à la Justice. Harcelé de questions par les journalistes américains pour son deuxième point de presse, M. George Stephanopoulos, porte-parole de M. Clinton, a reconnu que « tous les facteurs n'avaient pas été examinés » durant le processus d'examen de Mme Baird. « Le président assume la responsabilité de cette erreur », a-t-il ajouté.

« Le moment est maintenant venu de s'en aller de l'avant et de choisir un nouvel Attorney General », a déclaré le porte-parole. Comme on lui demandait si M. Clinton allait à nouveau sélectionner une femme, M. Stephanopoulos s'est contenté d'indiquer que le président allait « chercher la personne la plus compétente pour le poste ».

« J'ai été surprise par l'ampleur de

la réaction publique (...) et cette situation affecte ma capacité d'atteindre les objectifs que nous avions pour le département de la Justice », a expliqué pour sa part Zoe Baird dans une lettre à Bill Clinton.

Mme Baird, qui aurait été la première femme Attorney general des États-Unis, a reconnu avoir violé la loi en toute connaissance de cause en employant deux travailleurs clandestins et en omettant de coti-



Mme Zoe Baird ne sera malheureusement pas Attorney general des États-Unis.

ser à la Sécurité sociale.

Deux sénateurs démocrates, Bennet Johnston et Richard Shelby, lui avaient demandé de retirer sa candidature et cinq sénateurs républicains avaient annoncé qu'ils s'opposeraient à sa confirmation.

Bill Clinton a reconnu qu'il

n'avait pas évalué totalement l'impact de cette affaire en choisissant Zoe Baird. « J'en assume l'entière responsabilité », précise-t-il dans son communiqué.

Selon un sondage du Washington Post et de la chaîne de télévision ABC, 55% des Américains estimaient que le choix de Mme Baird pour le poste d'Attorney General était une « erreur » de la part de M. Clinton.

Zoe Baird et son mari Paul Gewirtz, professeur de droit à Yale, ont payé une amende de 2.900\$ la semaine dernière au Service de l'immigration et des naturalisations (INS) pour avoir employé un couple de Péruviens sans papier. L'INS est un des services du département de la Justice qu'elle aurait supervisé si elle était devenue Attorney general.

Par ailleurs, les services américains d'immigration (INS) vont examiner un éventuel renvoi au Pérou du couple d'immigrés.

Un porte-parole de l'INS, Verne Jernis, a indiqué que Lillian et Victor Cordera avaient été convoqués pour la semaine prochaine par le bureau de Hartford (Connecticut) de cette administration. S'il s'avère que le couple réside toujours illégalement aux États-Unis, l'INS engagera la procédure d'expulsion, a précisé le porte-parole.

Le président Clinton a tout de même signé hier, le jour même du 20e anniversaire de la légalisation du droit à l'avortement aux États-Unis, quatre documents annulant autant de restrictions placées par les précédents gouvernements républicains au droit à l'avortement.

Comme il l'avait promis durant sa campagne électorale, M. Clinton, un démocrate, a ordonné la levée des mesures suivantes :

- l'interdiction au personnel des cliniques financées par des fonds fédéraux de fournir à leurs patientes des conseils en matière d'avortement. Cette interdiction était en vigueur depuis près de cinq ans.
- l'interdiction (appelée « la poli-

tique de Mexico ») faite au gouvernement fédéral de fournir une aide financière aux établissements médicaux étrangers pratiquant l'avortement ou donnant des informations à ce sujet. La levée de cette mesure « nous permettra de conduire de nouveau les efforts visant à essayer de stabiliser la population mondiale », a déclaré M. Clinton durant la cérémonie de signature, à la maison-Blanche.

- l'interdiction faite aux hôpitaux militaires d'effectuer des interruptions de grossesse. Les opérations devront cependant être financées avec des fonds privés.

- le moratoire mis sur le financement par l'État des recherches médicales utilisant des foetus. Décreté en 1988 par Ronald Reagan, ce moratoire avait été prorogé indéfiniment en 1989 par George Bush.

D'autre part, M. Clinton a demandé au secrétaire à la Santé, Donna Shalala, de déterminer si la pilule connue sous le nom de RU-486, fabriquée en France, et qui a pour effet de provoquer une interruption de grossesse, pouvait être commercialisée aux États-Unis.



Le président Clinton en compagnie de son secrétaire d'État Warren Christopher, à gauche, et du secrétaire à la Défense, Les Aspin, attablés pour une première réunion du cabinet.

Le Devoir dévoile son nouveau visage en avant-première dans 2 jours



(lundi 25 janvier)

Nous avons soumis notre nouvelle maquette à un expert. Voici sa réaction :

J'aimais beaucoup Le Devoir comme il était. Pourquoi changer?

Roger D. Landry

L'armée croate s'en prend aux Serbes restés sur son territoire

ZAGREB (AFP) — L'armée croate a lancé hier des attaques dans le sud du pays, contre plusieurs points du territoire croate resté sous contrôle serbe, où la FORPRONU (Force de protection des Nations unies) effectue des patrouilles.

Ces attaques d'artillerie lourde, utilisant les chars et les mortiers, se poursuivaient de manière sporadique en fin de journée. Elles ont fait des « victimes des deux côtés », a indiqué une source militaire spécialisée.

Par contre aucune victime n'a été signalée chez les Casques bleus français et kenyans qui patrouillent dans la région, a indiqué le porte-parole de la FORPRONU, Mme Shannon Boyd.

Les attaques ont permis à l'armée croate d'avancer de quelque trois kilomètres en zone serbe. Elles ont été concentrées sur deux objectifs stratégiques contrôlés par les Serbes, le pont de Maslenica, à mi-chemin de la côte adriatique croate, et l'aéroport de Zemunik, qui dessert le port de Zadar, à 20 km plus au sud.

La télévision nationale croate a affirmé vendredi soir que « pratiquement toute la région de Zadar était sous le contrôle des forces croates ».

A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a déploré, dans une déclaration lue par son président en exercice, l'offensive armée croate et demandé aux forces croates de revenir à leurs anciennes positions.

Au cours de leurs contre-attaques les Serbes se sont emparés de plusieurs dépôts d'armes et de

munitions, qui sont sous double clé serbe et de la FORPRONU sans avoir l'autorisation de cette dernière, selon des informations non confirmées.

Mme Boyd a annoncé que le commandant de la FORPRONU, le général indien Satish Nambiar, et le directeur des affaires civiles de la FORPRONU avaient été reçus à leur demande par le président croate Franjo Tudjman pendant une heure vendredi après-midi. Par ailleurs le général Nambiar a déposé vendredi après-midi sur place son adjoint, le général canadien Robert Gaudreau.

La FORPRONU « regrette profondément le déclenchement de ces hostilités » qui sont les plus graves signalées entre Serbes et Croates depuis des mois, a déclaré Mme Boyd.

La Croatie et la Serbie se sont livrées une guerre ouverte de six mois, qui a abouti au cessez-le-feu du 3 janvier 1992. Au terme d'un plan de paix élaboré par l'ONU dit « plan Vance », les régions de Croatie peuplées majoritairement de Serbes ont été placées sous la protection des Casques bleus (UNPA). Elles devaient être démilitarisées en attendant un règlement politique définitif entre Belgrade et Zagreb.

Les violations du cessez-le-feu ont été permanentes des deux côtés. D'une part, les 14 000 Casques bleus ne pouvant employer la force, ils n'ont pas réussi à remplir la plupart des tâches qui leur étaient imparties par le « plan Vance », notamment la démobilisation des forces

paramilitaires serbes et le retour des réfugiés croates. D'autre part les zones protégées par l'ONU (UNPA) ayant été définies avant le cessez-le-feu, les zones conquises par les Serbes dans les dernières semaines de la guerre, sur lesquelles les Croates espéraient pouvoir rétablir rapidement leur souveraineté, sont devenues une pomme de discorde permanente.

C'est dans l'une de ces zones, appelées « zones roses », que sont situés le pont de Maslenica et l'aéroport militaire de Zadar-Zemunik, ce dernier miné et bourré d'explosifs.

Les Croates n'ont cessé de demander aux Serbes de pouvoir reconstruire le pont de Maslenica, bombardé pendant la guerre et dont le rétablissement permettrait de désenclaver la Dalmatie, c'est-à-dire le tiers sud du pays et le port de Dubrovnik.

Dans un communiqué publié hier après-midi, le vice-premier ministre croate a rappelé que de nouvelles négociations sur Maslenica devaient avoir lieu avec les Serbes sous l'égide de la FORPRONU le 21 janvier. Il a accusé les Serbes de les avoir ajournées délibérément « dans le but de gagner du temps » et de consolider définitivement leur emprise sur leurs zones où ils ont auto-proclamé une « république serbe de Krajina » (RSK).

L'offensive de vendredi a pour but, estiment les observateurs, de marquer un point à la veille de la reprise de la Conférence internationale de Genève sur l'ex-Yougoslavie.

Le Liban autorise Londres à rapatrier certains expulsés

MARDJ AZ ZOHOUR, Liban (Reuters) — Le gouvernement libanais a accepté hier une proposition britannique de rapatrier en Israël par hélicoptère certains des Palestiniens bannis, des malades ou des gens expulsés par erreur, a-t-on appris de source proche du gouvernement.

Les 413 Palestiniens, installés dans un camp de fortune dans le Sud-Liban, privés de nourriture et de médicaments, ont marché symboliquement vendredi vers les lignes libanaises, pour montrer leur soutien à la décision de Beyrouth de ne pas les accueillir et de ne pas les approvisionner.

« Le Liban a autorisé les Britanniques à envoyer des hélicoptères vers le camp et à ramener les malades et les neuf expulsés par erreur à condition qu'ils n'apportent aucun secours et qu'ils ne survolent pas nos territoires libérés », a déclaré à Reuters une source proche du gouvernement libanais à Beyrouth.

Le gouvernement britannique a déclaré espérer pouvoir réaliser cette

opération dès le week-end.

Le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd avait proposé jeudi cette opération, estimant qu'elle pourrait être menée par des appareils britanniques basés à Chypre.

Sous la bannière de la Croix-Rouge, ces hélicoptères pourraient faire escale en Israël avant de rejoindre le camp en survolant la zone de sécurité instaurée par l'État hébreu dans le Sud-Liban, a précisé cette source libanaise.

À Jérusalem, un porte-parole du Premier ministre, Yitzhak Rabin, a dit que les déclarations de Douglas Hurd ne concernaient pas Israël. « Je n'attends aucune requête de la part des Britanniques. Ils contacteront la Croix-Rouge », a déclaré le porte-parole.

« L'autorisation que nous avons donnée à la Croix-Rouge tient toujours », a-t-il ajouté. Israël avait autorisé vendredi dernier le CICR à acheminer des produits de première nécessité et à évacuer neuf Palestiniens.

Interrogé sur la proposition des Britanniques de rapatrier en Israël par hélicoptère certains Palestiniens, le chef des expulsés, Abdul Aziz El Rantisi, avait déclaré : « Nous aurions plutôt souhaité qu'ils fassent pression sur les Israéliens pour qu'ils respectent la résolution 799 et nous espérons qu'ils ne feront rien pour détourner l'attention du monde du problème crucial de notre retour ». La résolution 799 de l'ONU demande le retour immédiat des expulsés.

Le Dr Omar Farwana, chef de l'équipe médicale des expulsés, a déclaré qu'onze d'entre eux devaient être hospitalisés.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) avait abandonné récemment un projet similaire en raison des conditions fixées par les Nations unies pour lui prêter ses appareils.

Agitant des bannières demandant leur retour immédiat et brandissant le Coran, les expulsés ont à nouveau manifesté, hier, pour que l'on trouve une solution à leur drame.



Centre de lecture rapide
CLR

Lire de 3 à 7 fois plus vite avec **CLR**

• **COURS DE LECTURE RAPIDE STRUCTURÉE** •

- Globalisation, perception et vitesse
- Attention, concentration et identification
- Relaxation physique, détente mentale et visualisation
- Compréhension et mémorisation
- Structuration et méthodologie
- Gestion de ses lectures

Cours régulier

Session: hiver (février et mars)
Durée: 8 modules de 3 heures (1 module par semaine en soirée)
Choix: lundi 19 h 00 à compter du 15 février
 mardi 18 h 30 à compter du 9 février
 mercredi 18 h 30 à compter du 10 février
Lieu: les Dominicains de St-Albert
 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine,
 Montréal (stationnement gratuit)
 (métro U. de M.)
Coût: statut régulier 270 \$ (taxes incluses)
 statut étudiant* 210 \$ (taxes incluses)

* Personnes à temps plein âgées de 25 ans et moins

Cours intensif*

Session: hiver
Durée: 5 modules de 3 heures (3 jours d'affilée)
Dates: vendredi 29 janvier 19 h 00 à 22 h 00
 samedi 30 janvier 9 h 30 à 17 h 00
 dimanche 31 janvier 9 h 30 à 17 h 00
Lieu: Le Centre 630
 630, rue Sherbrooke Ouest, suite 200,
 Montréal
 (métro McGill)
Coût: 205 \$ (taxes incluses)

* Cours s'adressant plus spécialement aux cadres et professionnels

• **ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES** •



La vision et ses problèmes selon une approche holistique

Conférence: 3 heures
Guy Duchemin

Éliminez vos problèmes visuels en améliorant la mise à foyer de la lumière dans l'œil, la mobilité, la centration, la coordination et la perception de vos yeux.

*Optométriste diplômé de l'Université de Montréal, Guy Duchemin s'est engagé, dès le début de sa pratique, dans la voie de la rééducation visuo-motrice, ce qui en fait l'un des pionniers dans ce domaine au Québec. Il est auteur du livre **Vaincre la myopie** paru aux éditions Vision sans frontières.*



Rendez-vous avec nos mémoires

Séminaire: 6 heures
Guillemette Isnard

Apprivoisez vos mémoires par vos sens, votre émotivité et votre cerveau; passez d'une mémoire "intellectuelle" à une sensibilité intuitive; établissez un lien réel entre vos connaissances acquises et vos certitudes intuitives, à partir du rapport entre votre cerveau et vos mémoires.

*Neurobiologiste, auteur et chercheur, Guillemette Isnard propose un programme sur mesure de consultations, séminaires, conférences, auprès d'une clientèle privée et institutionnelle. Elle est auteur de deux livres: **La mémoire vivante** et **L'enfant et sa mémoire, une histoire d'amour**.*



L'apprentissage accéléré

Séminaire: 12 heures
Christian Drapeau

Éveillez et utilisez tout votre potentiel intellectuel; augmentez de 2 à 4 fois votre vitesse d'apprentissage grâce à la respiration synchronisée, la visualisation, la relaxation, la musique, la prise de notes imagée (*Mindmapping*), la mnémotechnique, etc.

Neurologue, diplômé de l'Université McGill, Christian Drapeau est membre de la «Suggestive Accelerated Learning and Teaching Society». Il travaille comme conseiller pédagogique et enseigne également le yoga et la méditation. Il est auteur d'un livre à paraître sur la santé par les approches naturelles.

L'apprentissage accéléré (12 heures)	Samedi 27 février et dimanche 28 février 1993	9 h 30 à 17 h	200 \$ (taxes incluses)
Rendez-vous avec nos mémoires (6 heures)	Dimanche 25 avril 1993	9 h 30 à 17 h	100 \$ (taxes incluses)
La vision et ses problèmes selon une approche holistique (3 heures)	Dimanche 23 mai 1993	13 h 30 à 16 h 30	30 \$ (taxes incluses)

Les activités complémentaires auront lieu au **Centre 630**, 630 rue Sherbrooke Ouest, suite 200, Montréal (**Métro McGill**)
Nombre de participants par groupe: 18



Centre de lecture rapide
CLR

Centre de lecture rapide (C.L.R.) Inc.
C.P. 904, succ. N.D.G.
Montréal (Québec)
H4A 3S3

Pour informations:
M. Raymond-Louis Laquerre
tél.: (514) 484-9962

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Sept des dix États de la CEI s'accordent sur un nouveau statut

Le sommet de Biélorussie n'a toutefois pas réussi à résoudre le désaccord sur le contrôle de l'arsenal militaire

d'après Reuter et AFP

MINSK — Sept des dix États membres de la Communauté des États indépendants (CEI) ont adopté hier à Minsk un nouveau statut tendant vers une plus grande intégration, a déclaré le président russe, Boris Eltsine, à l'issue du sommet tenu dans la capitale de la Biélorussie, au cours duquel, par ailleurs, on n'a pas réussi à résoudre le désaccord sur le contrôle de l'arsenal nucléaire.

M. Eltsine a ajouté que les dix anciennes républiques soviétiques réunies au sein de la CEI avaient paraphé un document qui permettait aux trois réfractaires d'adopter à leur tour le nouveau statut dans

un délai d'un mois ou deux.

Selon des responsables du sommet, les trois États à avoir refusé de signer le nouveau statut sont le Turkménistan, l'Ukraine et la Moldavie.

«Je pense que, par un effort mental conjoint, nous sommes parvenus à une décision qui convient à tout le monde et ne pose pas de problèmes en ce qui concerne les intérêts nationaux de chacun», a poursuivi Boris Eltsine.

Le président ukrainien Leonid Kravtchouk a réaffirmé pour sa part que les trois États qui n'avaient pas signé l'accord n'étaient pas pour autant exclus de la CEI.

«Les chefs d'État ont confirmé

que la CEI en tant que structure a le potentiel pour améliorer son travail dans tous les domaines, économiques et politiques, a-t-il dit. La Communauté marche et tous les États sont des membres de la CEI oeuvrant activement à son amélioration.»

Le président biélorusse Stanislav Stankevitch a pour sa part estimé que, loin d'être au bord de l'écroulement, la CEI était plus soudée que jamais.

La seule ombre au tableau est venue des États d'Asie centrale. Le président ouzbek Islam Karimov a ainsi estimé que sa république et le Kazakhstan seraient «obligés d'utiliser leur propre potentiel» si la CEI se contentait «d'exister de façon

aussi amorphe.»

Un premier accord est intervenu entre les dix partenaires à propos de la création d'une banque commune, point de départ essentiel, selon les économistes, pour apaiser les tensions monétaires et relancer le marché. La Russie, a expliqué Evgueni Gorelik, disposerait de 50 pc des voix à son conseil d'administration en tant que principal bailleur de fonds. Mais les décisions seraient prises à une majorité des deux tiers.

Les dix chefs d'État ont enfin étudié des mesures pour rétablir l'ordre au Tadjikistan, en proie à des conflits ethniques.

Aucun des chefs d'État n'a abordé l'épineuse question du contrôle des arsenaux nucléaires. L'Ukraine, qui

dispose de 176 missiles, s'est engagée à les désarmer mais refuse de céder aux injonctions de Moscou, qui exige d'en prendre le contrôle. Ces armes sont pour l'heure sous la tutelle du commandement militaire commun de la CEI.

La Biélorussie, qui rejette tout projet de défense commune, est prête à céder ses armes nucléaires à la Russie. La position kazakhe est proche de celle de l'Ukraine.

Des désaccords subsistent en effet entre l'Ukraine et la Russie sur le retrait d'Ukraine des missiles stratégiques nucléaires stationnés sur son sol, a déclaré le ministre de la Défense russe Pavel Gratchev à des journalistes en marge du sommet.

Le général Gratchev a souligné que des experts des deux pays devaient se rencontrer le 26 janvier pour évoquer ces questions.

Avant le sommet de Minsk, le ministre russe de la Défense avait exigé un retour rapide vers la Russie de l'armement nucléaire de l'ex-URSS basé en Ukraine.

Hier, la délégation ukrainienne a indiqué de son côté que Moscou devrait payer le transport, le stockage et la destruction future si elle voulait récupérer ces armes, une position que les Russes ont immédiatement contestée.

La question du désarmement stratégique n'a pas été évoquée hier, lors de la conférence de presse des chefs d'État de la CEI.

EN BREF

Les É.-U. veulent passer le commandement en Somalie

MOGADISCIO (AFP) — Les États-Unis ont officiellement demandé au Conseil de sécurité que l'ONU prenne le commandement de la force multinationale en Somalie, qui est sous commandement américain, a rapporté un porte-parole de l'ONU hier à Mogadiscio. Selon Farouk Mawlawi, Washington a écrit au Conseil de sécurité en l'invitant «à examiner rapidement la question d'un mandat approprié pour que l'ONUSOM (Opération des Nations unies en Somalie) prenne le contrôle des forces multinationales en Somalie actuellement sous commandement américain». M. Mawlawi n'a pas donné plus de précisions. Dans une interview à l'AFP, l'ambassadeur des États-Unis Robert Oakley a pour sa part déclaré que son pays souhaitait que l'ONU prenne dès que possible le contrôle de l'opération Rendre l'espoir. Le représentant de l'ONU pour la Somalie, M. Ismat Kittani, avait déclaré lundi à New York qu'un tel transfert de responsabilité exigeait une nouvelle décision du Conseil de sécurité et que des «discussions intensives» étaient en cours sur le sujet. L'ONU répute à prendre le commandement en Somalie parce que les Casques bleus ont traditionnellement interdiction de tirer les premiers si l'agression n'est que potentielle.

Une «maladie tueuse» sévit au Soudan

NAIROBI (Reuter) — Une maladie semblable au sida a causé la mort de 60 000 personnes dans le sud du Soudan, coupé par la guerre civile de toute aide extérieure, ont rapporté hier des membres de l'ONU et d'associations humanitaires. On l'appelle la maladie tueuse. Des familles, des villages entiers ont disparu. Nous l'avons constaté de nos propres yeux», a déclaré un membre d'une association d'aide médicale. Cette maladie, le Kala-azar, se propage par le biais des moustiques qui vivent dans les forêts d'acacias inondées, en bordure des cours d'eau. Elle se traduit par de la fièvre et l'amaigrissement des malades. «Les symptômes sont les mêmes que ceux du sida. Le système immunitaire est déficient et on meurt d'autres affections», a déclaré un assistant médical. La maladie du Kala-azar a été observée dans différentes régions du monde, mais l'Afrique enregistre probablement le plus grand nombre de cas, ont déclaré des responsables médicaux. Des responsables humanitaires avaient recensé, en 1983, 85.000 personnes dans le Parayang, une région isolée située à 830 km de la capitale Khartoum. Après s'être rendues sur place, une région d'habitude inaccessible du fait des combats, les Nations unies ont estimé à 60.000 le nombre de décès liés à cette maladie.

Une personnalité de gauche au gouvernement brésilien

BRASILIA (AFP) — Mme Luiza Erundina, ancien maire de Sao Paulo et figure emblématique de la gauche socialiste brésilienne, a créé la surprise hier en acceptant d'entrer au gouvernement de M. Itamar Franco au poste de ministre-chef de l'administration fédérale auprès de la présidence de la république. L'entrée de Mme Erundina, 58 ans, au gouvernement a été annoncée hier par le porte-parole de la présidence, M. Francisco Baker. Mme Erundina, du Parti des Travailleurs (PT-gauche), est la première femme nommée dans le nouveau gouvernement et la première personnalité politique du PT à accepter de participer à l'administration de M. Itamar Franco, qui a succédé à M. Fernando Collor, destitué en décembre dernier pour corruption.

Israël vend des avions aux É.-U.

JÉRUSALEM (AFP) — Les Industries aéronautiques israéliennes ont annoncé hier avoir signé un contrat de vente d'avions sans pilote d'un montant de 250 millions de dollars pour les forces armées américaines.

Israël fournira aux États-Unis, au cours des prochaines années, des systèmes Hunter composés chacun de huit avions bimoteurs sans pilote et d'un système électronique de surveillance. Le contrat a été signé le 19 janvier avec le Pentagone, indique-t-on de même source. Six compagnies étaient en lice, dont IBM.

Jivkov accusé de haute trahison

SOFIA (AFP) — L'ancien dictateur communiste bulgare Todor Jivkov, 81 ans, sera accusé de haute trahison «pour avoir porté préjudice à la Bulgarie en faveur de l'ex-URSS», a annoncé hier le procureur général Ivan Tatartchev, cité par l'agence bulgare BTA. M. Tatartchev a notamment indiqué que M. Jivkov avait proposé que la Bulgarie devienne la 16ème république de l'URSS. Moscou a toutefois rejeté cette proposition «pour des motifs tactiques», selon M. Tatartchev. Le procureur général a estimé que le parti communiste bulgare (PCB) a fonctionné en tant qu'«agent des gouvernements soviétiques et contre les intérêts du peuple bulgare».

Bagdad semble avoir entendu raison

d'après Reuter et AFP

BAGDAD — L'Irak semble désireux de tourner la page de ses démêlés avec les États-Unis. Bagdad a évité hier de s'en prendre hier à Bill Clinton malgré les deux attaques aériennes ordonnées en 24 heures par le nouveau président américain. Hier matin, en effet, un chasseur F-4G américain a ouvert le feu contre ce que les Américains identifient comme une base de missiles à l'est de Mossoul, au-dessus du 36e parallèle. Selon le Pentagone, la base de missiles attaquée se situait dans la zone d'exclusion aérienne décrétée par les Occidentaux.

Le ministère irakien des Affaires étrangères ne toutefois qu'il y ait eu des missiles là où l'attaque s'est produite hier matin, allant jusqu'à affirmer que les Américains ont «fabriqué les raisons» d'une «provocation». Néanmoins, affirme Bagdad, l'Irak s'en tiendra à la résolution de cessez-le-feu de son Conseil de commandement de la révolution.

Le quotidien baasite Al Saoura, seul journal d'État paru hier matin, se contentait de reproduire un communiqué sur l'attaque de jeudi par deux chasseurs F-4G et un Mirage, sans faire référence à Bill Clinton.

Il publie par ailleurs un sondage selon lequel la population irakienne soutiendrait à 82% une politique de la main tendue au nouveau président américain intronisé mercredi.

Côté américain toutefois, l'esprit de conciliation, selon un sondage paru jeudi dans le Los Angeles Times, ne prévaut pas face à l'Irak, car 60 % des Américains sondés étaient supposément favorables à une action militaire pour renverser Saddam Hussein.

Le radoucissement apparent des relations entre les deux pays - après un regain de tension qui a fait, selon Bagdad, 46 morts la semaine dernière au cours de raids alliés - a été illustré par l'arrivée hier d'un second avion des Nations unies.

Jeudi, 52 fonctionnaires de l'ONU avaient atterri dans la capitale irakienne pour une mission d'inspection qui a pu débuter dès hier après deux semaines d'interruption.

Paul Brough, chef d'une équipe de 25 experts chimistes, a déclaré à la presse que son équipe avait vérifié les réparations entreprises par les Irakiens pendant les fêtes de fin d'année sur leur usine de destruction de produits chimiques à Mou-



Des soldats de la 1ère division de cavalerie des États-Unis ont mené hier un exercice de tir tout près de la frontière de l'Irak. Ils ont pris comme cibles des chars d'assaut abandonnés par les troupes de Saddam Hussein lors de la guerre du Golfe. Environ 1000 soldats de l'Oncle Sam sont arrivés cette semaine au Koweït.

thana, à 130 km au nord-ouest de Bagdad.

Il a estimé que son équipe pourrait se remettre au travail en début de semaine prochaine.

Un autre groupe de 19 spécialistes rattachés à l'ONU est arrivé hier à Bagdad en provenance de Bahrein.

L'Irak n'a autorisé la reprise de ces missions d'inspection que mercredi, jour de l'investiture de Bill Clinton.

Côté diplomatique, la tendance était à la souplesse, hier. Le ministère russe des Affaires étrangères vantait la politique étrangère des États-Unis, ajoutant toutefois dans le même communiqué, que pour toute attaque militaire ultérieure contre l'Irak, le consentement du Conseil de sécurité de l'Onu était requis. Pour sa part, Edward Perkins, ambassadeur américain près l'Onu, a indiqué hier que l'Irak semblait se mouvoir ces derniers jours

dans le sens du respect des résolutions des Nations unies; le diplomate s'est refusé à commenter les raids américains sur l'Irak jeudi et hier.

L'Irak a déplacé vers le sud des missiles sol-air en décembre, après qu'un chasseur F-16 des États-Unis eut abattu un Mig irakien.

Les Américains ont déjà fait savoir qu'ils considéraient comme une

attitude hostile à leur endroit le fait que leurs avions de patrouille soient pris dans la ligne de mire des radars irakiens.

Hier matin, deux missiles HARM ont été lancés contre ce que le Pentagone dit être une base de missiles SAM-3, mais l'on a aussi fait savoir que ce pilote américain aurait tout bonnement raté sa cible.

CARRIERES ET PROFESSIONS

CLSC SAINT-HUBERT

AGENT-E DE RELATIONS HUMAINES

(liste de rappel)

Exigences :

Diplôme universitaire de premier cycle en service social (T.S.)
Membre en règle de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux.

Expérience minimum :

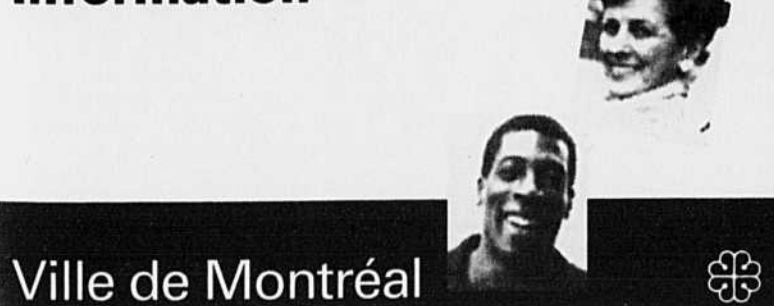
2 ans d'expérience clinique, en CLSC de préférence, auprès des clientèles suivantes : famille, enfants, adultes et personnes âgées.

Capacité d'intervenir auprès de la clientèle francophone et anglophone.

Les propositions de candidature doivent être acheminées, avant le 30 janvier 1993, au :

CLSC Saint-Hubert
a/s : Services administratifs
6800, boul. Cousineau
Saint-Hubert, Québec
J3Y 8Z4

Information



Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 25 janvier 1993 à 19 heures.

Parmi les points à l'ordre du jour soulignons entre autres : les suivants

- Nomination d'un maire suppléant.
- Contribution financière de 40 000 \$ à la Société d'Héritage Rialto.
- Nomination à diverses commissions permanentes du Conseil.
- Règlement changeant le nom de la rue Gamelin en celui de la rue Émilie-Gamelin.

Adhésion, de concert avec 3 autres villes, à un projet de réaménagement du boulevard Henri-Bourassa.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

Le 23 janvier 1992

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

ciel 98,5
Cette année, écoutez CIEL!
ET PARCOUREZ LE MONDE!

MAROC

IDENTIFIEZ
5 MOTS PASSEPORT

TIRAGE LE 26 FÉVRIER 1993

MOT PASSEPORT	DATE DE DIFFUSION

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE - PHOTOCOPIE REFUSÉE

LE DEVOIR

REMPLEZ ET RETOURNEZ À:

CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 3Z3

NOM PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

TELEPHONE

QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 + 85 =

exotik
tours

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Un important syndicat national cherche un professionnel expérimenté pour s'engager dans tous les aspects de l'administration des ressources humaines. Ses responsabilités comprendront l'élaboration et l'administration de plusieurs programmes et politiques portant sur les ressources humaines, des questions de relations du travail, des systèmes d'administration et des programmes de formation.

Ce poste sera d'un intérêt pour des individus ayant un diplôme universitaire, de préférence en relations du travail ou en administration des ressources humaines, ou l'équivalent, au moins cinq années d'expérience dans une capacité analogue, de même qu'une connaissance et une compréhension approfondie des politiques et programmes du mouvement syndical, des droits de la personne, de l'équité salariale et de l'accès à l'égalité. D'excellentes qualifications de communication et une compétence en informatique sont également requises, ainsi que la capacité de communiquer dans les deux langues officielles serait considérée comme un atout.

Le salaire annuel courant est de 71 684 \$ à 72 555 \$.

Nous sommes engagés envers l'équité à l'emploi et nous favorisons les candidatures des femmes, des minorités visibles, des Autochtones, des personnes ayant des handicaps physiques et d'autres personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle.

Veillez transmettre votre candidature et votre curriculum vitae, d'ici le 5 février 1993 à :

DOSSIER 1521 / LE DEVOIR
C.P. 6033, succ. Place d'Armes
Montréal, Qué. H2Y 386

ÉDITORIAL

Autoroute péquiste à l'italienne

JACQUES PARIZEAU est un incorrigible triomphaliste. Le soir de la victoire référendaire du NON, il s'exclama que le Québec était désormais lancé sur l'autoroute de l'indépendance. Dimanche dernier, dans Charlevoix, il prédisait avec ravissement l'élection à Ottawa «d'un véritable parlement à l'italienne», formé de cinq partis dont aucun ne disposerait de la majorité suffisante pour gouverner seul. Non seulement les deux affirmations sont prématurées, à tout le moins, mais elles font preuve d'un optimisme délirant. Chez les principaux militants péquistes, réunis cette fin de semaine en conseil national à Québec, le président du Parti québécois peut créer l'illusion que l'affaire est dans le sac, surtout si la paralysie s'installe dans la capitale fédérale, à la suite des élections générales de cette année. Perspective dangereuse, cynique même.

Mettant ses troupes au service de M. Lucien Bouchard, le chef péquiste entrevoit avec délectation le jour où les trois «vieux» partis fédéraux devront partager les sièges des Communes avec le Reform Party dans l'Ouest et avec le Bloc québécois. Ce qui est fort plausible, probable même, dans l'état actuel des choses. Au Québec, en tout cas, M. Bouchard est présentement le chef le plus populaire et, selon les sondages, il pourrait y récolter plus de la moitié des 75 sièges. Que les Canadiens se donnent un gouvernement minoritaire, qui doit composer avec un ou d'autres partis, n'est pas une catastrophe en soi. C'est arrivé durant les années 60 et 70 et il en est résulté des gouvernements plus près des citoyens et soucieux des besoins réels. Que M. Parizeau souhaite une transition de ce genre, on ne saurait le blâmer.

Ce qui est étrange, par contre, c'est l'interprétation qu'il tire de cette éventualité à l'italienne. «Nous aurons à Ottawa le gouvernement le plus faible de notre histoire et ce, à quelques mois d'une élection québécoise, prédit-il euphorique. Voilà une situation extraordinaire et nous ne devons pas laisser s'échapper cette occasion.» Comme si les dissensions et la pagaille au plan fédéral, attisées et entretenues par les partis «régionaux», ne comportait que des bénéfices pour le Québec. Ou comme si la paralysie du gouvernement d'Ottawa permettrait de négocier dans les meilleures conditions la souveraineté du Québec, advenant l'élection subséquente des péquistes à Québec. L'obstruction systématique comme mode de gouvernement, l'instabilité et le cafouillage à de-

meure, l'impuissance perpétuelle à moins de compromis à n'en plus finir? Si c'est ce que M. Parizeau souhaite, ça annonce des années terriblement douloureuses pour l'ensemble des Canadiens, les Québécois y compris.

Quand Parizeau
pave la voie
à Lucien Bouchard?

À l'évidence, il faut coordonner l'action des souverainistes à Québec et à Ottawa, d'établir de la cohérence dans le discours des uns et des autres, à l'approche des grands rendez-vous électoraux. En traitant le Bloc en «parti frère» qu'il faut aider de toutes les manières - ce sera le «show» de M. Bouchard, dit même M. Parizeau - le PQ renvoie l'ascenseur au député indépendant de Lac-Saint-Jean. Celui-ci, en effet, s'est mis sous les ordres du chef péquiste et est resté dans son ombre, lors de la récente campagne référendaire. M. Parizeau aurait dû afficher la même attitude réservée et prudente envers le Bloc, au lieu de bomber le torse, comme il aime si souvent le faire.

Heureusement, M. Bouchard se montre moins triomphaliste que le chef péquiste, même s'il se voit déjà dans la peau de celui qui détient la balance du pouvoir et qui, de ce fait, peut faire danser le gouvernement. En termes mesurés et responsables, il ne souhaite quand même pas, quant à lui, «un vrai parlement à l'italienne», saboté par une constellation de petits partis. Il tente d'atténuer l'impact négatif de l'envoie du «grand chef», estimant que M. Parizeau faisait uniquement référence à l'hypothèse d'un gouvernement minoritaire. Peut-être le fera-t-il en fin de semaine, mais le président du PQ n'a pas cru bon, lui, de clarifier ses outrances verbales. Quant à M. Bouchard, il ajoute avec bon sens: «Je ne crois pas que les Québécois veulent un gouvernement bordelisé à Ottawa.»

À la bonne heure. Ce n'est pas dans le chaos que les grandes décisions concernant ce pays - la question du Québec est évidemment du nombre - doivent se prendre. Tant que les Québécois en feront partie, tant qu'ils paieront taxes et impôts au gouvernement central, ils le

voudront efficace et compétent. Ce n'est pas non plus en désarçonnant ou en paralisant le Parlement fédéral que les Québécois susciteront les conditions idéales à de nouveaux arrangements politiques et administratifs avec Ottawa et les autres provinces. Il est tristement étonnant que M. Parizeau laisse entrevoir - dans un discours partisan, il est vrai, il faut faire la part du feu - que la faiblesse du Parlement fédéral serait la force des troupes de choc québécoises. Une souveraineté ordonnée, harmonieuse et pacifique naitrait de la pagaille et du chaos de voisins avec lesquels on prétend, par ailleurs, établir une association et un marché commun? Quelle étrange aberration de la part d'un chef qui aspire à devenir le premier président de la République du Québec!

Heureusement, en plus de M. Bouchard, il est d'autres souverainistes qui ne misent pas sur l'anarchie d'un pays en ruines et déboussolé pour bâtir un nouveau Québec. Ils osent le dire publiquement, ce qui n'est pas facile. Ainsi, le porte-parole de l'opposition péquiste en matière constitutionnelle a eu le courage de dire, jeudi, ce que la plupart pensent tout bas. Le prochain gouvernement fédéral devra être «non seulement légitime, mais aussi représentatif du Canada anglais et en mesure d'être un interlocuteur valable à une table de négociation», dit le député Jacques Brassard. C'est le bon sens même. En effet, tant et aussi longtemps que le régime actuel fonctionne tel quel, tant que le Québec continue d'être une province et que la souveraineté n'est pas acquise, les députés du Bloc québécois devront légiférer et prendre position dans les meilleurs intérêts du Québec. On ne saurait mieux dire.

Encore une fois, ce n'est pas en souhant ou en attisant la pagaille que les intérêts du Québec seront les mieux servis. Plus le gouvernement fédéral sera faible et morcelé, plus les discussions seront ardues. Plus le Canada anglais se sentira menacé et aux abois, plus il se rebiffera et refusera de négocier civilement quoi que ce soit. Ce n'est sûrement pas en le braquant au point de départ que le Québec va améliorer ses chances d'une «souveraineté association sans trait d'union», pour reprendre la formule de M. Bouchard. En fondant le PQ, il y a 25 ans, M. René Lévesque, qui avait du flair politique et un sens inné de la démocratie, ne souhaitait sûrement pas que le Québec de ses rêves surgisse du chaos et de l'anarchie parlementaires.

GILLES LESAGE



Daniel Latouche

Céline et les bedaines

On nous adore à Washington, mais on nous déteste à Miami. Tel est donc notre lot en cette fin de millénaire. Pendant que Céline fait des pieds, de la voix et des mains pour leur montrer qu'on sait chanter, en Floride, il faudrait aussi leur prouver que le cœur y est en plus du ventre. Que faire pour qu'ils nous aiment. Envoyer Céline à Fort Lauderdale leur montrer sa bedaine et Della Noce au Kennedy Center pour y chanter un petit aria.

C'est tout ce qu'au Québec on a les compliments faciles et l'insulte encore plus. Cette semaine, la nouvelle présidente des États-Unis et son mari ont offert leurs félicitations les plus sincères à pas moins de 2 000 artistes venus leur faire de l'«entertainment». On comprendra alors que le fait que madame Hillary ait qualifié le tour de chant de Céline d'un éloquent «It's fantastic» n'a pas un caractère aussi magique qu'on a voulu nous le faire croire.

Quant à la croisade de M. Della Noce, elle a quelque chose d'indécrottable, comme si la situation des Québécois en Floride était équivalente à celle des Noirs américains ou des hispanophones. Si notre député-ténor se cherche une cause et un air à chanter, qu'il regarde donc du côté des marches funèbres. Son parti va bientôt devoir s'y mettre.

Au moindre prétexte, on sort les encensoirs ou on monte aux barricades. Si elles se font rares, on s'en invente. Si l'encensoir fait défaut, on choisit la voie des médias. Il suffit d'une pancarte en anglais à Westmount pour qu'immédiatement on choisisse d'en faire un drame national. Le moindre petit dictionnaire engendre des tranches. On suit les immigrants à la loupe pour déterminer s'ils vont passer en français. Au moindre accroc de leur part, on proclame que la Loi 101 ne suffit plus, que nos gouvernements envoient de mauvais messages et que les pires malheurs s'apprêtent à fondre sur nous. Nous sommes toujours en attente de malheurs, linguistiques ou autres.

Cette manie de voir le pire partout a pour effet de susciter des crises d'urticaire chez une autre catégorie de citoyens qui eux choisissent de monter aux barricades dès qu'un simple citoyen se plaint que la Loi 101 n'est pas respectée. On l'accuse immédiatement, le malheureux, d'être un faciste en puissance, un Serbe qui s'ignore et un néo-nazi en gestation. Et voilà, c'est reparti.

Quant sera-t-il possible de critiquer certaines lacunes de nos lois linguistiques et certains des comportements tout aussi critiquables des communautés culturelles sans pour autant courir le risque de se faire accuser d'être vendus aux Anglais ou de manger de l'immigrant? Comment éviter que le moindre commentaire des uns ne mette en branle toute une série d'automatismes chez les autres?

A force de vivre grimpés dans les rideaux, on finit par ne plus voir ce qui se passe au ras du sol. On se lance dans des interprétations grandiloquentes alors que la réalité est beaucoup plus simple.

En tant que membre officiel de la génération des baby-boomers, je veux bien faire dénoncer par certains de mes collègues et pointer du doigt par les bien-pensants, mais Mme la Chanoine Bacon m'accuse d'égoïsme et de ne pas être gentil envers nos pauvres petits jeunes, alors là je débarque et je lui renvoie le bénédicteur.

Pauvre madame. A-t-elle oublié que c'est elle qui a sonné le début de la croisade anti-jeunes dans son propre parti, qui a suggéré une exécution publique pour dépecer politiquement Mario Dumont et qui ne manque jamais une occasion de jouer la Soeur-supérieure-en-mal-de-couvent-à-diriger. Si ce discours est un indice de la prochaine course au leadership, armons-nous de patience. Et pour la qualité totale en politique, on passera. D'après le vice-premier ministre, il faut cesser d'évacuer le sacré. Je rêve ou quoi. Corrigez-moi si je me trompe, mais notre «ma-tante» est toujours membre à part entière d'un gouvernement qui a tout fait pour ramener la politique à un simple jeu de couleurs.

«Il est minuit moins cinq» s'est-elle exclamée, dénonçant du même coup le

«confort et l'indifférence» d'une génération qui s'approche du «degré zéro de la pensée». Wow! Esprit du Frère André, où êtes-vous? On reste pantois devant une telle collection de clichés usés jusqu'à la corde. Si «ma-tante» veut tant contribuer à faire de la place aux jeunes, alors elle peut commencer par foutre à la porte le porteur de stylo qui lui a ramassé cette collection de clichés digne des anciens Feuilletts paroissiaux. Cela fera un «job» de plus à donner à un jeune.

Je veux bien que tantine soit en proie à une grave crise existentielle et qu'elle cherche un sens à sa vie — à la fin Janvier, nous cherchons tous un sens à notre vie — mais de grâce qu'elle le fas-



se en silence et dans son moi profond. Si elle veut absolument parler de ses états d'âme, je lui suggère une petite conversation avec son collègue Côté, le Docteur Schweitzer du Parti Libéral, l'homme qui plantait des hôpitaux.

C'est curieux cette manie récente de certains de nos politiciens d'y aller de réflexions creuses sur l'inutilité de l'Etat et sur le manque de gratitude de la population. C'est curieux et c'est aussi très dangereux. Je veux bien qu'on se compare aux Américains et qu'on y aille de langoureuses analyses sur notre retard démocratique par rapport à un pays qui vient de s'élire un président qui sait jouer du saxophone.

On peut l'écrire, le penser même, mais de là à le croire! Bill Clinton et la victoire du parti Démocrate représentent ce qu'il y a de plus classique et de plus traditionnel dans la politique américaine. Il est le premier depuis Roosevelt à toujours avoir rêvé de devenir président et d'y avoir ensuite consacré toute sa vie. C'est le Robert Bourassa de la politique américaine. Alors, qu'on ne charrie pas sur notre retard historique. À ma montre, nous serions plutôt en avance. Passé minuit, pour parler comme tantinette.

Chaque jour on s'enfonce un peu plus dans la conviction qu'il n'y a plus rien à faire et, pour s'en convaincre, on répète les mêmes erreurs afin d'avoir le plaisir de constater de nouveau que même en politique deux et deux ne font pas cinq. Dans n'importe quel pays sérieux de la planète, le comportement récent du ministre Valcourt lui aurait valu un rappel à l'ordre par son chef et un départ rapide pour le Botswana comme ambassadeur. Son analyse du dossier de la main-d'œuvre et sa grossièreté n'ont d'égal que la patience béate du ministre Bourbeau qui semble encore convaincu que l'approche du «Ottawa-n'est-pas-fin-avec-nous» peut encore faire avancer les choses.

Il serait temps de tirer les conclusions qui s'imposent. Ou bien la main-d'œuvre est une question vitale pour le Québec et on passe aux actes, ou elle ne l'est pas et on se la ferme. S'il y a un comportement qui contribue à dévaluer la politique, c'est bien celui de toujours répéter les mêmes erreurs.

Les États-Unis viennent passer à travers douze années de Reaganisme. Au Canada, nous en sommes à huit ans de Mulrony et à sept années de libéralisme avancé au Québec. Il semble que les Canadiens soient sur le point d'indiquer la sortie au premier ministre fédéral. Au Québec, les chances sont bonnes pour que nous changions de chemise et de soutiens en même temps, renvoyant du même coup Robert Bourassa et le fédéralisme pour un autre long séjour d'étude à Bruxelles.

La seule leçon que j'en tire, c'est que cela nous prend en moyenne quatre ans de moins au Canada et au Québec pour réussir la même chose que les Américains.

Il est minuit cinq, Mme Bacon

DANS UNE ALLOCUTION dont nous reproduisons de larges extraits dans notre édition d'hier, madame Lise Bacon, vice-premier ministre du Québec, s'attaquait sans réserves aux baby-boomers. Reprenant la thèse largement répandue par un essai de l'homme de lettres François Ricard intitulé «La génération lyrique», Mme Bacon pose la question «Sommes-nous allés trop loin? Le rattrapage si essentiel des années soixante serait-il devenu le grand dérapage de toute une génération?»

Madame Bacon a raison: les vingt dernières années furent celles d'un dérapage qui reste encore incontrôlé. Après avoir créé un réseau d'écoles publiques ouvertes et gratuites, on l'a abandonné aux mains de tout un chacun et aux modes les plus farfelues. On a fait de même avec les systèmes de santé, de sécurité du revenu, les universités, la recherche... Toute idée «nouvelle», «créative», souvent lancée, il est vrai, par la génération issue du baby-boom, trouvait une oreille attentive, pour ne pas dire un vide du côté de l'autorité qui ne demandait qu'à se laisser remplir.

De ces trente glorieuses naquit une belle anarchie des mœurs politiques et sociales, et conséquemment, un désabusement agité à l'égard de la chose politique.

Mais à qui la faute? Selon notre vice-premier ministre reprenant textuellement les mots du professeur Ricard, la faute viendrait aux baby-boomers qui, après avoir largement profité des largesses de l'État providence, réclameraient maintenant «l'effacement de leurs propres dettes et l'annulation de leurs obligations d'adulte à l'égard des autres».

Quelle généralisation! Le plus grand tort de cette désormais célèbre génération née entre 1945 et 60 fut bêtement... de naître en aussi grand nombre à une époque de croissance économique rapide. Tout au long de sa jeunesse, elle a profité d'un certain confort qui n'avait pourtant rien à voir avec celui des enfants des années quatre-vingt. Elle a même pu trouver du travail à un âge assez jeune, quoique moins jeune que celui des générations antérieures. Là s'arrête le mythe.

Une petite minorité seulement des baby-boomers a pu accéder aux études post-secondaires pour lesquelles, faut le rappeler, il fallait défrayer le double du prix actuel. Au risque de nous répéter, qu'on se détrompe: tous les baby-boomers ne sont pas devenus profs ou fonctionnaires! Un grand nombre n'a pas pu s'instruire au-delà des études secondaires et se retrouve aujourd'hui parmi les sans-emplois de plus de 40 ans.

Aujourd'hui âgée de 33 à 48 ans, cette génération n'a pas encore atteint l'âge de profiter pleinement du système de santé universel, ni bien sûr de la retraite dorée. Par contre, elle consacre depuis longtemps la moitié de ses revenus en taxes et impôts, et c'est encore elle qui remboursera d'ici vingt ans les dettes accumulées jusqu'ici, sans espoir d'en profiter pour elle-même l'heure de la retraite venue.

Cela étant dit, il est ridicule d'accuser une génération en particulier des maux d'une autre génération. Toute génération, comme tout groupe social ou ethnique, possède ses forces et ses faiblesses. Mais si madame Bacon tient absolument à désigner des coupables, pourquoi ne pas regarder du côté de ceux et celles qui ont exercé le pouvoir depuis vingt ans? Les retraites extraordinaires, les soins de santé gratuits, l'université gratuite pour leurs jeunes, ce sont les 55 ans et plus qui se les ont offerts en cadeau avant de refiler la facture aux suivants. Avant de juger la génération des baby-boomers qui arrive tout juste à l'âge nécessaire pour assumer des responsabilités supérieures, il faudra patienter un autre vingt ans. Ce qui n'est plus le cas pour la génération précédente qui s'accroche au pouvoir malgré la retraite dorée qui l'attend. Quelle heure est-il pour madame Bacon?

JEAN-ROBERT SANSAÇON

LETTRES AU DEVOIR

La vision télé

LA TECHNOLOGIE moderne est une merveille. Cela, personne ne peut le contester.

Ce qui est moins merveilleux, c'est l'emploi qu'on en fait. Je ne parlerai ici que des médias électroniques. Ils ont un pouvoir fabuleux, celui de donner l'existence et de la refuser à ce qu'ils veulent. Les médias fabriquent la réalité à leur guise. Et cela, c'est effrayant.

Il y a quelques années, l'urine de Ben Johnson avait été élevée au rang des réalités internationales de premier plan. On en a parlé je ne sais combien de fois à la télévision. On nous a montré des centaines de fois le départ de la course du grand athlète! Et le salaire des sportifs! Et les exploits des joueurs!

Le spectateur finit par s'imaginer que les sports sont le tout de la culture et de la réalité. Sans la télévision, il est clair que le monde du sport ne serait pas ce qu'il est dans l'esprit du public consommateur de notre époque.

Mais ce n'est pas seulement dans le domaine du sport que s'exerce le pouvoir magique de la télévision, c'est dans tous les domaines auxquels elle s'intéresse. Elle a réussi à mettre dans la tête de millions de personnes que les lotos et les tirages de toutes sortes sont le moyen tout naturel et inévitable pour accéder à la richesse.

Quand elle le décide, elle fait de certains voyous vulgaires des artistes de grande ré-

putation. Elle donne à toutes les formes de bavardage et de futilité le prestige et la considération de l'oeuvre d'art. Si elle le veut, elle peut décider qu'il est important de savoir quel est le meilleur mari au Québec! Même la langue est à son service. Elle la plie à tous ses caprices. Nous en reparlons «au retour de la pause»!

Paul-Emile Roy

Lorraine, 30 décembre 1993

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice: LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteur en chef adjoint Jean-Robert Sansaçon

Directeur de l'information Benoît Aubin

Directeurs adjoints de l'information Pierre Beaulieu, Roch Côté

Directeur des publications spéciales Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

Une grande absente

PERSONNE N'OUBLIERA que Simonne Monet-Chartrand a été co-fondatrice de la FFQ. Mais nous voudrions rappeler ici qu'elle a été une des membres individuelles les plus fidèles du Conseil Régional de Montréal. Historienne, autodidacte qui savait l'importance du passé sans y être pour autant «accrochée», Simonne Monet-Chartrand a toujours été une femme de son temps au plein sens du terme, c'est-à-dire toujours active, critique et engagée dans les grands dossiers d'actualité. Ce qui explique sa capacité à rejoindre les femmes de tous âges.

Son absence à notre réunion du 9 décembre dernier nous a toutes beaucoup chagrînées parce qu'elle confirmait malheureusement la gravité de son état. Si le militantisme est défini comme l'engagement désintéressé dans une cause qui rejoint et vise le bien-être de la collectivité, alors oui, Simonne était une vraie militante et, pour continuer de l'associer, à la vie du Conseil régional de Montréal, nous proposerons à notre prochaine rencontre, que celui-ci porte désormais le nom de Conseil régional Simonne Monet-Chartrand.

Au nom de toutes les membres du Conseil nous présentons nos plus sincères condoléances à Michel Chartrand, ses enfants et petits-enfants.

Evelyn Tardy

présidente, Conseil régional de Montréal, Fédération des femmes du Québec.